



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Pa'had David	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman	17
Mayan Haim.....	21
Koidinov	25
Autour de la table du Shabbat.....	27
Haméir Laarets.....	29
Bnei Shimshon	33



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHELA'H

Notre Paracha relate l'épisode des Explorateurs que Moché envoya enquêter sur le pays de Canaan. Des douze espions chargés de cette mission, dix revinrent avec des rapports défavorables. Pourtant, ces hommes étaient loin d'être quelconques. En effet, il est dit les concernant: «... Ils étaient tous des hommes, chefs des Enfants d'Israël» (Bamidbar 13, 3) et Rachi de préciser que le mot «אֲנָשִׁים» (*Anachim*) (hommes), employé à leur égard, souligne «l'importance dont ils étaient l'objet, car à ce moment-là, ils étaient irréprochables.» Par ailleurs, le Ramban (verset 4) indique qu'ils étaient tous des «Princes parmi le Peuple.» Enfin, le Baal HaTourim remarque que les dernières lettres des mots (du verset 2): «שָׁלַח לָךְ אֲנָשִׁים» – (Chéla'h Lékhā Anachim – envoie pour toi des hommes) forment le mot חֲכָם (*Hakham* – sage) pour dire qu'ils étaient tous érudits et justes... Malgré toutes ces qualités, il sembla pour eux qu'il n'y avait aucun espoir de conquérir la Terre d'Israël, et cela, malgré la volonté divine et malgré tous les miracles qu'Hachem leur avaient prodigués. Aussi, brisèrent-ils le moral des Enfants d'Israël en suggérant que ces derniers n'étaient pas capables de conquérir le pays parce que «ses habitants sont féroces, et les villes fortifiées très grandes», précisant: «Nous ne pouvons combattre contre ces hommes, car ils sont plus forts que nous (incluant Lui – D-ieu Lui-même [Kavyakhol] – voir Sotah 35a) ou encore: «Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un Pays qui dévore ses habitants.» Suite à ces arguments, les Enfants d'Israël, persuadés des propos défaitistes des Explorateurs, crièrent un cri de désespoir qui provoqua la colère divine, comme dit le Talmud (Taanit 29a): «Cette nuit-là était le 9 Av, et l'Éternel, béni soit-Il dit: Ils ne pleurent maintenant pour rien, mais Je fixerai [ce jour] comme une occasion de s'affliger pour de nombreuses générations.» Quelle raison incita les Explorateurs à agir de la sorte? Le Zohar enseigne qu'ils

craignaient de perdre leur rang de Princes de Tribu, si le Peuple entraînait en Terre Sainte car, pensaient-ils, Moché désigneraient probablement de nouveaux chefs pour le Peuple. La 'Hassidout apporte une autre raison: Les Explorateurs craignaient un effondrement spirituel du Peuple Juif. En effet, dans le Désert, chacun des besoins des Béné Israël était satisfait par un cadeau direct de D-ieu. Ceux-ci ne travaillaient pas pour obtenir leur nourriture. Leur pain était la Manne qui tombait du Ciel; leur eau était fournie par le Puits de Miryam; leurs vêtements n'avaient nul besoin de réparations. La possession du Pays d'Israël représentait un nouveau genre de responsabilité. La Manne allait cesser de tomber. Le pain ne pourrait désormais être obtenu que par le travail. Aux miracles providentiels se substituerait le labeur, et avec lui vient le danger d'une préoccupation nouvelle. Ils craignaient que le souci de travailler la terre pour pouvoir en vivre ne laissât aux Enfants d'Israël de moins en moins de temps et d'énergie pour le Service divin et l'étude de la Thora. Or, la volonté divine est tout autre; celle de découvrir D-ieu dans la nature et le quotidien, prouvant ainsi qu'Il est véritablement partout, même à l'intérieur des dimensions les plus variées de ce monde matériel. Le Juif fait l'expérience dans sa vie quotidienne des deux domaines: celui du «désert», et celui du «Pays d'Israël». Il commence dans le «désert», dans la solitude matinale de la prière et de l'étude. Puis, il doit émerger dans «le Pays d'Israël», le monde des affaires, du gagne-pain et du travail. C'est alors qu'il peut sentir s'éveiller en lui les doutes qui affligèrent les Explorateurs. Pendant qu'il étudie et prie, il se sent totalement absorbé par les exigences spirituelles de la Thora. Mais dans son travail, il voit à peine, et peut-être n'y voit-il aucune signification religieuse. Il y a pire que cela: il pourrait sentir que c'est «un pays qui dévore ses habitants» — que son travail le consume et envahit son esprit à tel point que même pendant ses prières ou son étude,

«Pourquoi l'épisode du 'ramasseur de bois' est-il juxtaposé au passage des Tsitsit?»

לעילוי נשמות

à Sassi Ben Fredj Atlani à David Ben Myriam Hagege à Esther Bat 'Hanna Assayag à Dan Chlomo Ben Esther à Meyer Ben Emma à Fraoua Bat Nona à Saouda Mazal Bat Aouicha Marciano à Haziza Bat Sol Ovadia à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Moché Abourmade Ben Chlomo

Chela'h
26 Sivan 5782
25 Juin
2022
178

Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h40

Motsaé Chabbat: 23h04



1) Il est interdit d'embarquer à bord d'un bateau moins de trois jours avant Chabbath, mais toute l'interdiction concerne uniquement un voyage dans un but profane, comme une promenade ou un voyage de loisir ou de vacances, mais si l'on voyage pour accomplir une Mitsva, comme voyager vers la Terre d'Israël, il est permis d'embarquer à bord d'un bateau même si l'on embarque à moins de trois jours de Chabbath. La raison à l'interdit d'embarquer à bord d'un bateau avant Chabbath est que durant les trois premiers jours du voyage en mer, on est susceptible de souffrir des mouvements du bateau, comme il est dit: «Ils sautent et bougent comme celui qui est ivre...» (Téhilim 107), et dans ces conditions, il est impossible d'accomplir le devoir de Oneg Chabbath (se délecter du Chabbath). Nos Maîtres ont interdit d'embarquer lorsqu'il ne s'agit pas d'un voyage pour une Mitsva. Mais lorsqu'on voyage dans un but de Mitsva, on est exempt de la Mitsva de Oneg Chabbath puisque «celui est en train d'accomplir une Mitsva est exempt de toute autre Mitsva», et de ce fait, nos Maîtres n'ont pas interdit dans ce cas d'embarquer avant Chabbath.

2) Cet interdit est en vigueur uniquement lorsqu'on voyage en mer, car l'eau de la mer est salée, mais lorsqu'on voyage sur un fleuve dont l'eau est douce, il est permis d'embarquer même la veille de Chabbath, puisque le mal de mer est causé par la salaison de l'eau de mer associée aux mouvements du bateau, mais l'eau d'un fleuve est douce, et de ce fait, il n'y a pas à prendre ce risque en considération.

(D'après Choulh'an Aroukh Orakh 'Haïm
Siman 248)

le monde de ses soucis quotidiens y saurait certainement et interrompre sa concentration. Mais il commet l'erreur des Explorateurs en plaçant *Hachem* hors du monde... La spiritualité n'est pas une possession privée qu'on ne partage pas avec le monde qui nous entoure. Au contraire, son essence réside dans le mouvement que fait le Juif au-delà de lui-même, vers son frère Juif, vers le monde de son travail, étendant la sainteté à tout ce qu'il touche, sans la crainte de faire courir des risques à sa foi, sans la pensée que cette situation, ou toute autre, échappe au domaine de D-ieu. C'est cette démarche qui mettra fin à l'Exil pesant qui est le nôtre et dont la cause première fut justement l'erreur des Explorateurs.

Collel

Le Récit du Chabbath

Il est relaté l'histoire suivante: L'un des fidèles de la synagogue avait sa place attitrée près de l'Armoire sainte (*Hékhal*). Un jour, les responsables du *Beth Hakenesset* poussèrent le *Hékhal* de cinquante centimètres. Ils voulurent vendre la nouvelle place ainsi générée près d'elle, sans rien changer à celle de ce fidèle. Mais celui-ci tenait absolument à ce que la sienne fût la plus proche de l'Armoire sainte, comme elle l'avait toujours été jusqu'alors. S'il avait été décidé de déplacer le *Aron ha-Qodech*, dit-il, il fallait donc le déplacer avec... Comme ils n'arrivaient pas à se mettre d'accord, cet homme et l'acheteur du nouveau siège vinrent trouver *Rav Heschel* de Cracovie, dans l'intention de se soumettre à sa décision. Après avoir écouté les arguments de chacun, ce Maître statua que ceux du plaignant étaient irrecevables. Pour prouver le bien-fondé de sa sentence, il rapporta le passage du *Midrache*: «*Rabbi Chim'on bar Yo'hai a enseigné: Le Youd que le Saint béni soit - Il a retiré de Sarai (son nom devint Sarah) a volé dans les airs et s'est présenté devant le Trône d'Hachem. Il lui dit: 'Est-ce parce que je suis là plus petite des lettres que Tu m'as retirée de chez la vertueuse Sarah?' D-ieu lui répondit: 'Par le passé, Je t'avais placé à la fin du nom d'une femme. Mais maintenant, Je te mets dans le nom d'un homme, en tête de toutes les autres lettres, comme il est écrit: 'Moché appela Hochéa Binoun: Yéhochoua' (nom commençant par un Youd).*» Aussi, le *Rav* expliqua-t-il: «*Logiquement, la lettre Hé aurait pu venir se plaindre, elle aussi, puisque jusqu'à présent, elle était la première du nom Hochéa - et voilà qu'elle n'était plus qu'en deuxième position, dans Yéhochoua! Il est donc clair que l'ajout du Youd en tête du nom n'est pas jugé comme un déplacement du Hé, mais comme un ajout lui ayant été fait.*» «*De là*», conclut *Rav Heschel*, «*nous voyons que l'adjonction d'un siège à côté de l'Armoire sainte n'est pas considérée comme un changement de place pour celui qui se retrouve désormais à côté ...*»

Réponses

«Pendant leur séjour dans le désert, ils trouvèrent un homme ramassant du bois מְקַשֵּׁשׁ עֵצִים (*Mékohech Etsim*) le jour du Chabbath... Alors l'Éternel dit à Moché: Cet homme doit être mis à mort...L'Éternel parla à Moché en ces termes: Parle aux Enfants d'Israël, et dis-leur de se faire des franges צִיצִית (*Tsitsit*) aux coins de leurs vêtements...» (Bamidbar 15, 32-38). **Pourquoi l'épisode du 'ramasseur de bois' est-il juxtaposé au passage des Tsitsit?** C'est la question traitée par *Rachi* et les *Midrachim*: **1)** «Pourquoi le paragraphe relatif au 'ramasseur de bois' fait-il immédiatement suite à celui relatif à l'idolâtrie (verset 31)? Pour indiquer que celui qui profane le Chabbath est comme un adorateur d'idoles, car l'observance du Chabbath équivaut à celle de toutes les Mitsvot...De même le paragraphe relatif aux Tsitsit fait-il immédiatement suite aux deux précédents car leur observance équivaut à celle de toutes les Mitsvot, comme il est écrit: 'Afin que vous vous souveniez, vous ferez toutes Mes Mitsvot' (verset 40)» [*Rachi*]. Aussi, remarquons-nous que les valeurs numériques des trois expressions: עֲבוֹדַת זָרָה *Avoda Zara* (idolâtrie) [299], מְקַשֵּׁשׁ עֵצִים *Mékohech Etsim* (ramasseur de bois) [950] et צִיצִית *Tsitsit* [590], totalisent le nombre 1839 (3x613), pour faire allusion que chacun de ces principes équivaut aux six-cent-treize *Mistvot*. **2)** Le *Midrache* [*Hagadda*] enseigne: Pourquoi l'épisode du 'ramasseur de bois' est-il juxtaposé au passage des Tsitsit? Car au moment où *Hachem* condamna à mort le 'ramasseur de bois', *Moché* dit devant D-ieu: 'Maître du Monde, il n'a commis aucune faute; il ne pensait pas oublier le Chabbath et avait probablement l'intention de garder ses préceptes. Toutefois, ce jour-là (*Chabbath*), on ne porte pas les *Téfilines*, car on n'en a pas l'obligation [dans la semaine, si l'homme est tenté par la faute, il regarde les *Téfilines* et se rétracte aussitôt, mais le *Chabbath*, rien ne lui rappelle ses devoirs et il en vient à profaner ce jour – *Tana Débé Elishav* 26. Par ailleurs, un homme qui porte sur lui des *Téfilines*, a forcément la crainte de D-ieu, et donc craint de faire une *Avéra* – *Yalkout Chimoni Chela'h* 750]. Il ne doit donc pas être tenu pour fauteur, car il se peut qu'il ait oublié que c'était Chabbath'. D-ieu répondit à Moché: 'On l'avait mis en garde mais il n'a pas tenu compte de l'avertissement ; c'est pour cela qu'il a été condamné à mort par lapidation. Quant à ce que tu dis: 'On ne porte pas les *Téfilines*', Je vais ordonner à Mes enfants la Mitsva de s'envelopper du *Talit* (muni de *Tsitsit*), dont l'obligation concernera aussi Chabbath, et ainsi, ils se souviendront de toutes les Mitsvot, comme il est dit: 'Vous vous souviendrez de tous les Commandements de l'Éternel' (verset 39)». **3)** Les *Tossafistes* enseignent [*Daat Zékénim Mibaalé Hatosfot*]: Pourquoi le passage des Tsitsit est-il juxtaposé à l'épisode du 'ramasseur de bois'? Pour te dire que celui qui marche sur une distance de quatre coudées (dans le domaine public) sans les Tsitsit est considéré comme s'il ramassait (du bois) pendant Chabbath. **4)** Le *Midrache* [*Sifri Zouta* 15, 36] enseigne: Pourquoi le passage des Tsitsit est-il juxtaposé à l'épisode du 'ramasseur de bois'? Pour te dire que les morts (comme le 'ramasseur de bois' condamné à mort) sont astreints à l'obligation des Tsitsit (dans certaines communautés, on les enterre avec leur *Talit*, car lors de la Résurrection, ils se relèveront avec leurs habits et seront ainsi convenablement revêtus de Tsitsit – *Kéter Chem Tov*).»



Il est dit à propos de la Mitsva du Tsitsit: «Cela sera pour vous des franges (*Tsitsit*), et vous le(s) verrez et vous vous rappellerez tous les Commandements de l'Éternel, afin que vous les exécutiez» (Bamidbar 15, 39). De ce verset, le *Talmud* [*Ména'hot* 43b] apprend: «Regarder [le Tsitsit] conduit à se souvenir [des Mitsvot], et s'en souvenir conduit à les faire.» Comment la vision du Tsitsit conduit-elle au souvenir de Tous les Mitsvot? Nos maîtres proposent différentes réponses parmi lesquelles: **1)** *Rachi* explique: «La valeur numérique de צִיצִית (*Tsitsit*) est six cents, auxquels on ajoutera les huit fils et les cinq nœuds, soit au total six cent treize (le nombre de Mitsvot de la Thora).» Ainsi, en contemplant le Tsitsit, nous vient à l'esprit le nombre de Commandements divins (613) qui nous incite à les accomplir. **2)** Le *Ramban* (au verset 32) désapprouve cette explication car, explique-t-il, le mot צִיצִית (*Tsitsit*) est écrit dans la Thora avec un seul Youd (י), ce qui porte sa valeur numérique à 590 et non pas 600 comme le dit *Rachi*. Par ailleurs, les «huit fils» dont parle *Rachi* reflètent l'opinion de *Beth Chamai* (4 fils doublés), tandis que pour *Beth Hillel*, il n'est question que de six fils (3 fils doublés) [*voir Ména'hot* 41a]. Enfin, d'après la stricte ordonnance de la Thora, seuls deux nœuds suffiraient pour le Tsitsit... Aussi, le *Ramban* suggère-t-il que c'est le fil azur תְּכֵהֶלֶת – *Tékhelet* [joint aux fils blancs], qui conduit au souvenir de toutes les Mitsvot. En effet, le mot תְּכֵהֶלֶת (*Tékhelet*) s'apparente au mot תְּכֵלֶת (*Takhlit* – finalité) – le but de «Tout» כֹּל – *Kol* en hébreu, inscrit par ailleurs dans le mot תְּכֵלֶת. Ainsi, en contemplant le fil azur (*Tékhelet*) – une Mitsva globale, on en arrive à se souvenir de la totalité des Commandements, comme semble l'indiquer l'enseignement de nos Sages [*Ména'hot* 43b]: «Le *Tekhelet* (azur) ressemble à la mer, la mer ressemble au ciel, et le ciel ressemble au Trône de Gloire [ce dernier inspirant l'acceptation du joug de la royauté divine et celui des Mitsvot].» **3)** Rappelant l'enseignement du *Talmud*: «Le *Tékhelet* ressemble à la mer, la mer ressemble au ciel, et le ciel ressemble au Trône de Gloire» Le *Kli Yakar* (au verset 38) nous explique comment nous devons observer le Ciel et prendre conscience qu'il ne dévie pas d'un iota de sa mission (le mouvement des astres est immuable). Non seulement cela, mais encore il accomplit son devoir avec joie. Nous devons aussi contempler la Mer. Celle-ci ne modifie pas non plus sa mission et reste strictement dans les directives que D-ieu lui a imposé bon gré mal gré (ne s'écartant pas des limites de son lit). Aussi, la Mer obéit-elle non pas par gaité de cœur mais par crainte de D-ieu, tandis que le Ciel accomplit sa mission par amour de D-ieu. Le *Kli Yakar* explique alors que la contemplation du fil de *Tékhelet* est censée nous faire d'abord prendre conscience, par le biais de la Mer qui remplit ses obligations par peur et crainte de D-ieu, que la transgression d'une seule Mitsva nous fait sortir de la «limite» qu'*Hachem* nous a imposé – «jusqu'ici cela t'est permis au-delà cela t'est interdit» [on se souvient des 365 Mitsvot négatives]. Le niveau suivant consiste à penser au Ciel, qui suit les ordres divins à la lettre par amour [on se souvient des 248 Mitsvot positives]. Une fois qu'une personne atteint ce niveau d'amour, elle peut alors s'attacher plus directement à *Hachem* et à Son Trône de Gloire [de manière «*LiChma*» - totalement désintéressé]. **4)** La *Guemara* (déjà citée) enseigne: «La punition (pour ne pas attacher de fils de couleur) blanche est plus grande que la punition (pour ne pas attacher le fil de couleur) azur [malgré le fait qu'il soit plus précieux] ... Ceci est comparable à un roi de chair et de sang qui dit à ses deux sujets qu'ils doivent lui apporter un sceau. Le roi dit à l'un d'eux: Apportez-moi un sceau d'argile, et il dit à l'autre: Apportez-moi un sceau d'or. Et tous deux ont été négligents et n'ont pas apporté les sceaux. Lequel d'entre eux aura une plus grande punition? Il faut dire que c'est à celui-ci à qui il a dit: Apportez-moi un sceau d'argile [car malgré sa disponibilité et son faible coût, il ne l'a pas apporté.] *Tosfot* [sur *Ména'hot* 43b] explique pourquoi la *Guemara* compare le Tsitsit à un «sceau d'argile»: «Ainsi, faisait-on aux esclaves (on leur faisait porter un sceau comme marque d'appartenance à leur maître), aussi, le Tsitsit témoigne-t-il sur les Juifs qu'ils sont des serviteurs de D-ieu.» A cela, le *Or Ha'Haïm* précise: «... Lorsque vous regarderez le Tsitsit - le symbole de votre servitude envers le Seigneur, vous vous rappellerez que vous n'êtes pas totalement libres de faire ce que bon vous semble en matière de nourriture, de vêtements, etc., mais vous vous souviendrez de tous vos devoirs, c'est-à-dire des Commandements de la Thora.»

PARACHA CHELAH LEKHA 5782

PARLONS ECOLOGIE

Moïse décide d'envoyer douze hommes, un par tribu, pour explorer le pays de Canaan, avant d'y entrer pour le conquérir. Moïse leur fit les recommandations suivantes : Après avoir recommandé de scruter les villes et leurs habitants, Moïse précise : « *Vous observerez l'aspect du pays... est-il bon ou mauvais, le sol est-il gras ou maigre, y a-t-il un arbre ou non ?* » (Nb 13,20). Pour quelles raisons Moïse insiste-t-il sur l'existence « d'un arbre -ètz » au singulier ou bien « si le pays est boisé » si l'on traduit le mot *ètz*, comme un collectif « des arbres ».

LA PRÉSENCE D'UN TSADIQ.

La tradition juive nous enseigne que la présence d'un Tsadiq, un saint homme dans une ville, est une protection pour cette ville. L'origine de cette croyance remonte à l'intervention d'Abraham en faveur de Sodome pour éviter sa destruction. D'après cette croyance, Moïse aurait demandé aux explorateurs de voir s'il s'y trouve « un arbre », un Tsadiq, un homme juste dont les mérites protégeraient les habitants, car il était évident pour Moïse, que le pays d'Israël est une terre fertile et bonne, « un pays où coule le lait et le miel, un pays de blé et d'orge, de raisins, de figues et de grenades, d'olives et de dattes » donc pourvu de nombreux arbres. Selon le Midrash, le Tsadiq en question ne serait autre que Job.

Ce Midrash, repris par Maïmonide dans le *Guide des égarés* fait le rapprochement entre le mot *ètz* (arbre) et *Outz* (le pays d'origine de Job). Moïse demanda donc aux explorateurs de s'informer sur la présence dans la ville de ce Tsadiq (Job), ou bien s'il était mort (*Baba batra* 15a).

Maïmonide précise que le Tsadiq, comme tout homme, est désigné par l'arbre, *ètz*. En hébreu, *étz*, *étzot*. signifient aussi "conseils", ce qui en retour explique ce qu'est un bon conseil : un bon conseil « est ce qui donne de bons résultats ». Or en plus des fruits, l'arbre donne aussi de l'ombre (Tsèl) qui protège du soleil.

Le mot, *tsèl* étant de la même racine que *lehatsil* « sauver », grâce à ses conseils, le Tsadik permet à chacun d'avoir de bons fruits de ses actions et de bénéficier de protection et de salut, physiquement et spirituellement .

En fait dans la Torah, tout homme est comparé à un arbre, selon le verset *ki haadam èts hassadé* , « Car l'homme est un arbre des champs » (Deut 20:19). De la même manière que l'arbre possède des racines, des branches et des fruits, l'homme a une ascendance et une progéniture. La comparaison se poursuit au niveau de la santé de l'arbre et de sa croissance qui dépend du terreau dans lequel il a été planté, (l'origine familiale de l'homme), de la qualité de la graine qui lui a donné naissance et des soins dont il est l'objet au cours de son existence. L'arbre fruitier protège par son ombre, purifie l'atmosphère par les parfums qui s'en dégagent, et assure la subsistance de l'homme par les fruits qu'il produit. Moïse demande donc aux explorateurs de noter les qualités des habitants non seulement physiquement mais aussi sur le plan culturel et spirituel par leur manière de se comporter vis-à-vis d'eux-mêmes et à l'égard d'autrui. Selon le Zohar, Moïse voulait savoir s'il y avait en Terre Promise, un *Etz Haim* « un arbre de vie », symbole de la Torah, c'est-à-dire, si l'ambiance du pays était saine et exempte de toute souillure qui empêcherait, comme en Egypte, l'esprit de s'élever vers Dieu.

DETRUIRE POUR DETRUIRE.

A propos du respect que l'on doit avoir envers la nature et l'environnement, nos Sages en déduisent la notion de « *bal tash-hith* » que l'on traduit par « l'interdiction de détruire pour détruire » et qui s'applique dans bon nombre de domaines liés à la protection de la nature et de l'environnement. Ce souci d'écologie indispensable au bien-être de l'humanité, se rencontre dans la Torah sous différentes formes.

L'origine de la doctrine du « *bal tash-hith* » est énoncée à propos de la destruction d'arbres en temps de guerre. « *Lorsque, combattant une ville, tu l'assiègeras pendant de nombreux jours pour t'en emparer, tu ne détruiras pas les arbres, en brandissant sur eux la cognée : c'est d'eux que tu te nourriras, tu ne les couperas pas. Seul l'arbre dont tu sais qu'il n'est pas un arbre fruitier, celui-là tu pourras le détruire et l'abattre pour en faire des travaux de siège contre la ville qui est en guerre avec toi, jusqu'à sa soumission* » (Deut 20, 19). Deux verbes différents sont employés à propos des arbres : *tash-hith* et *tikhroth*.

« *Tash-hith*- détruire » lorsqu'il s'agit de couper des arbres inutilement, si on n'en a aucun usage, action interdite par la Torah ; « *tikhroth*- couper, abattre, un arbre selon les besoins du moment, action permise par la Torah ». Ces deux dispositions seront en vigueur même en temps de paix.

L'interdiction de *bal tash-hith*, a en vérité une portée bien plus générale. La définition donnée par nos Sages est l'interdiction de détruire toute chose qui pourrait servir. Elle concerne tout objet quel qu'il soit, naturel ou manufacturé, propriété privée ou publique. Le vandalisme est interdit. De même qu'il est interdit de détruire un objet de valeur, même s'il est notre propriété, car il pourrait servir à d'autres. Parmi les autres lois destinées à préserver la nature des atteintes inconsidérées de l'homme, il y a lieu de citer, par exemple, l'interdiction d'installer dans la cité, des tanneries qui en pollueraient l'atmosphère, et l'interdiction d'élever des animaux (des chèvres en particulier) qui détruisent toute trace de végétation autour d'eux.

Bal-tash-hith «l'interdiction de détruire pour détruire» traduit en réalité le souci de préserver tout bien en toute circonstance, non seulement au niveau de la nature, mais aussi en tout autre domaine. Par exemple, une personne qui, dans sa colère, casse un objet utile est considérée comme ayant perpétré un acte d'idolâtrie (Traité Chabbat 105a)

Le souci d'écologie est aussi apparent lorsque Dieu ordonne à Moïse de ne pas utiliser du bois d'arbres fruitiers pour la construction du Temple, mais de choisir du bois d'arbres d'ornement, car les arbres fruitiers ont pour fonction essentielle de nourrir l'homme et les animaux.

L'ARBRE CREATURE DIVINE.

La Tradition juive considère que l'arbre est une créature divine au même titre que l'homme ou les animaux et par conséquent, couper un arbre sans nécessité est une œuvre de destruction. L'arbre a donc droit à notre respect et nous devons en remercier le Créateur pour les services qu'il nous rend, au niveau de notre nourriture, de la fabrication de nos ustensiles et de nos outils, de nos armes pour nous défendre et de ses herbes pour nous soigner, pour la beauté dont il orne notre environnement. Nos Sages rappellent que lorsqu'on coupe un arbre fruitier, ses plaintes se font entendre d'une extrémité de la terre à l'autre. (Pirqué de Rabbi Eliézer)

Les disciples du Rav Kook ont rapporté l'incident suivant : au cours d'une promenade, le Rav vit l'un de ses disciples arracher une feuille d'un arbre. Il lui en fit la remarque et lui expliqua qu'on ne devait arracher sans raison ni une fleur ni une feuille, car on l'empêche de grandir et d'avoir peut-être l'occasion de rendre service. La preuve que les plantes ont leur propre vie intérieure, est qu'elles sont sensibles à la lumière et au bruit de l'environnement. Des expériences ont démontré que certaines plantes d'intérieur sont sensibles à la musique et que certaines musiques les aident à mieux se développer.

L'écologie concerne chaque individu et elle est l'affaire de tous : il faut donc éviter tout ce qui peut nuire au bien être de son prochain.

La Torah étend le domaine de l'écologie à tous les domaines de l'activité humaine, quand il s'agit de son bien-être et de sa conservation en bonne santé.

L'homme est le couronnement de la Création. Dieu l'a créé en dernier pour qu'il puisse penser et se dire « *bishvili nivra haolam* », c'est pour moi que le monde a été créé » et donc j'ai le privilège d'en tirer profit. Cependant l'homme ne doit pas oublier d'avoir reçu, en venant au monde, le commandement *leovdah oulshomrah*, c'est à dire le devoir de prendre soin de ce monde afin « de le travailler et de le conserver en bon état », selon la volonté du Créateur.



La Parole du Rav Brand

Revenus près du peuple, les explorateurs lui font un rapport négatif et provoquent le refus des juifs d'entrer en Terre promise : « A leur arrivée, ils se rendirent auprès de Moché et d'Aharon, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël... Ils leur firent un rapport, ainsi qu'à toute l'assemblée... Voici ce qu'ils racontèrent à Moché : ... C'est un pays où coulent le lait et le miel... Mais le peuple qui habite ce pays est puissant, les villes sont fortifiées, très grandes ; nous y avons vu des enfants d'Anak (un géant) ... Calev fit taire le peuple... Mais les hommes qui y étaient allés avec lui dirent : Nous ne pouvons pas monter contre ce peuple, car il est plus fort que nous. Et ils firent sortir [de leurs bouches] devant les enfants d'Israël des mensonges sur le pays qu'ils avaient exploré et ils dirent : Le pays... dévore ses habitants ; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille ; et nous y avons vu les nefilim (géants) les enfants d'Anak, de la race des nefilim (géants)... Toute l'assemblée éleva la voix et poussa des cris, et le peuple pleura pendant la nuit... » (Bamidbar 13,26-33).

Dans un premier temps, les explorateurs ne parlent que de quelques géants : « Nous y avons vu des enfants d'Anak (un géant). » Puis d'un coup, c'est toute la population qui, dans leur bouche, est surdimensionnée ! « Tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille. Et nous y avons vu les nefilim (géants), enfants d'Anak (un géant), de la race des nefilim... » Pourquoi Calev n'a-t-il pas relevé cette contradiction, et ainsi démontré que ses compagnons cherchaient à tout prix à noircir le tableau, usant manifestement d'un argument inventé après coup ? Comme le fait remarquer à juste titre Ramban, les explorateurs étaient d'une malice extrême : ils présentèrent leur rapport en deux temps. La première partie, dans laquelle ils ne rapportèrent que des faits réels, se déroula en présence de tous : « ... Ils se rendirent auprès de Moché et d'Aharon, et de toute l'assemblée des enfants d'Israël... Ils leur firent un rapport... » Ils ne commencent leurs mensonges que devant les juifs, en dehors de la présence de Moché, d'Aharon, de Calev et de Yéhochooua :

« Et ils firent sortir devant les enfants d'Israël des mensonges sur le pays qu'ils avaient exploré et ils dirent : Le pays... dévore ses habitants ; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille... » Les explorateurs s'abstinrent de débiter leurs mensonges devant Calev et Yéhochooua, qui connaissaient la vérité et risquaient de les contredire. Leur controverse face à face ne concernait que l'évaluation de la situation, à savoir : réussirait-on à monter ou pas ? Or une évaluation est subjective et discutable. Une fois cette confrontation terminée, les juifs rentrèrent dans leurs tentes. Là les explorateurs les rejoignirent, et en l'absence de Moché, d'Aharon, de Calev et de Yéhochooua, ils rapportèrent des mensonges : « Et ils sortaient devant les enfants d'Israël des mensonges sur le pays qu'ils avaient exploré et ils dirent : Le pays... dévore ses habitants ; tous ceux que nous y avons vus sont des hommes de haute taille ; et nous y avons vu les géants, enfants d'Anak, de la race des géants... »

Ils expliquèrent qu'en vérité, toute la population était d'une taille peu ordinaire ! Dans un premier temps, ils n'en avaient cité que quelques-uns, car il ne s'agissait là que d'hommes particulièrement surdimensionnés, les nefilim, qui en principe ne vécurent qu'avant le déluge : « Les nefilim parurent sur la terre en ces temps-là... et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont ces hommes forts d'antan, ces personnes célèbres » (Berécht 6,1-4). Or Calev et Yéhochooua n'étaient pas présents pour dénoncer ces mensonges.

En fait, les manipulateurs de tous les temps s'inspirent des explorateurs. Lorsqu'en public, les gens ne parlent que discrètement contre un individu présent, et qu'en privé, ils essayent d'ajouter des détails, la plus grande méfiance est de mise ! Ils sont aux antipodes de l'attitude honnête de Rabbi Yossi qui pouvait déclarer sereinement : « Jamais, après avoir dit une parole [sur quelqu'un], je ne me suis retourné en arrière [pour voir si la personne m'avait entendu parler ; ceci, car je ne disais toujours que de la vérité] » (Chabbat 118b; Erkhin 15b).

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Le premier sujet évoqué dans la Paracha est l'exploration de la terre d'Israël.
- Le mauvais retour des explorateurs retarda l'entrée en terre d'Israël de 40 ans. La lourde sentence tomba et tous les Béné Israël de plus de 20 ans (exceptés les plus de 60 ans) mourront et n'entreront pas en Israël.
- Les explorateurs moururent et certains juifs tentèrent d'aller faire la guerre contre Amalek et Kénaan. Ils moururent

dans un excès de zèle, pourtant déconseillés par Moché.

- La Paracha explique les lois des offrandes ou des dons et de leurs accompagnements.
 - Nous trouvons ensuite la Mitsva de 'Hala, ainsi que la procédure à suivre, lorsqu'une faute involontaire a été commise par un particulier ou un public.
- La Paracha se conclut par l'histoire du mékouché qui transgressa le Chabat, suivie de la Mitsva de Tsitsit explicitée dans le troisième paragraphe du Chéma.

Réponses n°295 Béhaalotekha

Enigme 1:

Yom Kippour qui tombe Chabbat:
1er Chabbat: Moussaf Kippour
2ème : Moussaf Chaloch Regalim
3ème : Moussaf Chabbat Béréchite
4ème : Moussaf Roch Hodech

Echec :

G4E6 C6C5
E6D6 C5C4
F7E5



Enigme 2: 11, car on soustrait 2, puis on multiplie par 2, puis on soustrait 3, puis on multiplie par 3, etc. Et $15 - 4 = 11$

Enigme 3: La colonne de nuée ("amoud héanane"). Cette dernière avait entre autres pour fonction de tuer les serpents et les scorpions. (Rachi, 10-34).

Rébus:

Halles/ Mât/
Saute/ Oum/
ROR/ Hymne/ Yo/
n/ Loup/ Houx

Enigmes



Enigme 1: Dans quel cas un Cohen Gadol a le droit d'épouser une veuve ?

Enigme 2: J'ai un récipient rempli d'eau que je veux vider, mais je ne peux ni verser, ni boire l'eau, ni faire aucune modification sur le récipient, comment puis-je faire ?

Enigme 3: En cherchant dans notre paracha, on pourra trouver "une rue" sans nom, à toi de la trouver!



Pour dédicacer un feuillet
ou pour recevoir
chaque semaine

Shalshelet News par mail :
Shalshelet.news@gmail.com

Yaacov Guetta

Un enfant non Bar Mitsva doit-il réciter le Gomet ?

A priori, il semblerait logique que l'enfant soit astreint à réciter le Gomet lorsque l'occasion se présente, afin de l'éduquer à l'accomplissement des Mitsvot.

Cependant, le Maharam Mints écrit que l'enfant ne pourra pas réciter le Gomet, étant donné qu'il est indiqué dans la bénédiction le terme suivant : "לחייבים", et que l'enfant n'est pas encore puni tant qu'il n'est pas Bar Mitsva.

C'est pourquoi la coutume générale est que les enfants s'abstiennent de réciter le Gomet [Michna Beroura 219,3 ; Caf Ha'hayim 219,2 ; Gueoulé Kéhouna (maarakhet 2,10) ; Voir aussi Birkat Hachem Tome 4 perek 6,41].

Toutefois, d'autres réfutent cet argument et sont d'avis à ce que l'enfant pourra (ou même devra) réciter le Gomet. En effet, le terme "Lé'hayavim" est plus général et ne se rapporte pas uniquement sur la personne qui récite la bénédiction [Mor Ouktsia 219 ; Birké Yossef 219,1 ; Mamar Mordehaï 219,6].

Et ainsi est l'avis retenu en pratique par certains décisionnaires [Hazon Ovadia page 349 ; Or Létsion 2 perek 46,59 ; Voir le Birké Yossef 219,1 et le Hessed Lalafime 219,10 qui écrivent qu'ainsi était la coutume autrefois].

D'autre préconisent que l'enfant se fasse acquitter par un adulte [Peninié halakha 16,5], ou bien de réciter la bénédiction sans le nom d'Hachem [Ben Ich 'Hai Ekev ot 4].

Enfin, on notera que le père ne pourra pas réciter le Gomet pour son fils [Hazon Ovadia page 350/351 au nom du 'Hida].

David Cohen

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine revient sur les déboires des explorateurs envoyés par Moché. Ceux-ci interprètent de travers tout ce qu'ils voient en Terre sainte, et amènent le peuple à se lamenter pour rien. Ils condamnèrent ainsi leurs frères à l'errance dans le désert pendant 39 ans (dans sa grande miséricorde, Hachem comptabilisa l'année suivant leur sortie d'Égypte dans le compte des quarante ans, l'exploration étant au début de la deuxième année). Pour la plupart d'entre eux, le désert sera également le lieu de leur sépulture.

La Haftara de cette semaine nous rapporte donc que Yéhochoa, successeur de Moché, était bien décidé à ne pas reproduire la même erreur. Il envoya de ce fait, dans le plus grand secret, deux personnes dignes de confiance : Kaleb, qui faisait déjà partie du premier groupe (et fut un des seuls à prendre la défense de la Terre sainte) et Pinhas, dont le zèle fera l'objet d'une future Paracha.

La Routh de Naomi**Chapitre 2**

Lorsque nous nous sommes quittés il y a de cela deux semaines, nous avions assimilé le parcours du Juge Ibtsan à celui de Boaz, protagoniste principal de la Méguilat Routh. Nous avions expliqué que ce dernier avait engendré, avant de faire la connaissance de Routh, soixante enfants tout en parvenant à tous les marier. Néanmoins, nos Sages nous révèlent qu'il finit par les enterrer un à un, y compris sa femme, ayant commis un impair avec Manoah (autre grand de la génération selon certains).

Cet enseignement peut toutefois nous rendre perplexe. En effet, n'est-il pas de notoriété publique que le Maître du monde agit selon le principe de « mesure pour mesure » ? D'autant plus que comme nous l'avions évoqué à l'époque, Boaz était animé des plus pures intentions !

Certes, Hachem a tendance à se montrer plus pointilleux avec les Tsadikim. Mais lui enlever tous ses enfants à cause d'un problème d'invitation n'est-il pas un peu disproportionné ? Sans compter le fait que la Torah stipule de façon on ne peut plus claire : « on fera mourir chacun pour son péché » (Dévarim 24,16).

Pour résoudre toutes ces difficultés, nous allons proposer une réponse se basant sur les Midrachim suivants : à la fin de la Méguilat Routh, il est rapporté que Boaz accepta de prendre Routh pour épouse. Selon le Midrach, Boaz rendit son dernier souffle juste après son mariage. Il apparaît donc clairement que Boaz était d'un âge avancé lorsqu'il rencontra Routh. Par ailleurs, nous savons que celui-ci était le petit-fils de Nahchon ben Aminadav, héros de l'ouverture de la mer Rouge, mort avant de rentrer en Terre sainte. Or selon certains avis, Nahchon périt moins de deux ans

Jeu de mots

Une fois le courrier lu, le délire est impossible.

Devinettes

- 1) Pourquoi, lors de leur compte-rendu, les méraglim parlèrent de Amalek ? Il ne faisait pas partie des 7 peuples à chasser ? (Rachi, 13-29)
- 2) Combien y avait-il de rois à l'époque en Israël avant que les Bné Israël ne la conquièrent ? (Rachi, 10-16)
- 3) Quelle expression Hachem emploie dans la paracha pour signifier un serment ? (Rachi, 14-21)
- 4) De combien de personnes est composée une « éda » (assemblée) ? D'où l'apprenons-nous ? (Rachi, 14-27)
- 5) Quel principe constate-t-on dans la façon dont sont morts les explorateurs ? (Rachi, 14-37)

Réponses aux questions

- 1) Le terme « chéla'h » a pour guématria 338 et est composé de 3 lettres ; or, c'est en l'année 3338 que le Beth Hamikdash fut détruit et que les Béné Israël partirent en exil (cette tragédie prend sa source dans le malheureux épisode des « méraglim » ayant ébranlé la Emouna du Klal Israël qui pleura la nuit du 9 Av, abandonnant ainsi l'espoir de monter en terre sainte pour s'y installer). (Baal Hatourim)
- 2) L'anagramme hébraïque du terme « yatourou » est « Yitro ». Hachem déclare ainsi à Moché (par allusion) à travers l'expression « yatourou » : « Parmi les explorateurs que tu envoies pour explorer (yatourou) la terre d'Israël, envoie également si tu le veux ton beau-père Yitro, car n'as-tu pas dit un jour à ce dernier (Béhaalotekha 10-31) : « Véhayita lanou léénayime » - « Et tu as été pour nous comme des yeux » (selon une explication, c'est comme si Moché disait à Yitro : « Sur toute chose qui serait cachée de nos yeux, tu pourrais nous éclairer ! »). (Rabbénou Ephraïm)
- 3) Ils étaient des « Saré 'hamichim » ("chefs de cinquantaine") Remez Ladavar : « Vayichla'h otam Moché ... raché Béné Israël héma ». La guématria du mot « héma » ("ils sont ", expression désignant comme chefs les explorateurs : « rachim ») fait 50. (Baal Hatourim)
- 4) Il avait 40 ans. (Seder Hadorot du Rav Halperine, Bet Alafime 449) Son âme fut réincarnée en la personne de Calba Savoua (le beau-père de Rabbi Akiva). Remez Ladavar : le nom « Calba » est la traduction araméenne du mot hébraïque « kelev », rappelant le nom de « Calev ». (Sefer "Goel Or" du Rav Hamekoubal Rabbénou Méir Bikiame (L'un des grands Sages d'Izmir), ote hakafe, 3).
- 5) Car Moché avait peur (il pressentait) que les explorateurs tuent Yéhochoa spécialement (et non Calev) . ('Hida, « Homat Anakh », ote Bet)
- 6) C'est le 17 Eloul que décédèrent les 10 méraglim ayant proféré de mauvais propos au peuple sur la terre d'Israël. Il est donc bien de jeûner (et de se remettre en question) chaque année en ce jour douloureux. (Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haïm siman 580, saïf Bet)

Yehiel Allouche

Rabbi Ben-Tsion Alfess

Rabbi Ben-Tsion Alfess est né en 1851 à Vilna, de Rabbi Yirmiyahou Akiva. Comme c'était l'habitude à l'époque, le jeune Ben-Tsion étudia chez un maître, ce qui lui réussit à merveille. À l'âge de 14 ans, il se mit à étudier avec son père, mais il ne put continuer très longtemps, car celui-ci mourut alors qu'il n'avait que 15 ans. Alors, il partit étudier à la yéchiva d'Eichichok. Après son mariage, il continua à étudier au Beth Hamidrach du Gra à Vilna. Il y entendit la Torah de grands tsadikim qui avaient connu le Gaon de Vilna. Il se rapprocha en particulier du frère de ce dernier.

En 1872, il décida d'aller s'installer en Erets Israël. En arrivant aux portes de la vieille ville de Jérusalem, il déchira son vêtement et entra à l'intérieur des remparts. Il loua un appartement et fixa son lieu de prière et d'étude au Beth Hamidrach Mena'hem Tsion, situé dans les ruines de la synagogue de Rabbi Yéhouda He'hassid. Pendant 6 mois, il étudia avec les enfants d'Israël sans rétribution. Il se proposa aussi d'aller vérifier les mezouzot à l'entrée des maisons.

Rabbi Ben-Tsion essaya de trouver un travail qui

puisse lui permettre de vivre, mais il n'y réussit pas et il fut finalement obligé de revenir à Vilna. Le Rav de Jérusalem, Rabbi Chemouël Salant, le bénit avant son départ afin que D.ieu l'aide à revenir à Jérusalem selon son désir.

À son retour à Vilna, il fut accepté comme correcteur d'épreuves principal de l'imprimerie «Ha'Hevra Metz ». Son travail consistait essentiellement à relire des livres saints. Un jour, il vit que les ouvriers de l'imprimerie préparaient à l'impression un livre écrit par un juif maskil, totalement athée. Cet ouvrage était rempli de moqueries et d'obscénités. Rabbi Ben-Tsion fut effrayé de ce qu'il voyait. Il se leva et quitta le lieu de son travail, en disant : « Je ne vendrai pas mon âme pour quelques morceaux de pain. »

Il commença immédiatement à chercher les moyens de lutter contre ce fléau, et de sauver les jeunes d'Israël, garçons et filles, de cette littérature laïque empoisonnée. Il se mit à écrire sous le titre « Ma'assei ALfess » des histoires qui le rendirent célèbre. Les jeunes d'Israël lisaient ses histoires, qui étaient remplies d'amour de D.ieu et de belles midot. Le 'Hafets 'Haïm écrivit que « ses écrits étaient utiles à la communauté ». Il publia également les livres HaYirah et Chaarei Techouva de Rabbeinou Yona de Gérone en traduction

yiddish. Au même moment, il commença aussi à donner des cours en public, pendant la semaine, le Chabath et les fêtes. Il éveillait les cœurs à l'observance de la Torah et des mitsvot, et poussait son public à s'écarter des conseils et de la voie des réchayim et des réunions de moqueurs. Il se préoccupait aussi des pauvres et des orphelins, afin qu'ils puissent étudier la Torah dans les écoles. Au fil des années, il fonda à Vilna un réseau de 'hadarim pour les enfants pauvres, du nom de Torath 'Hessed. Mais surtout, il ne rédigea pas moins de 60 ouvrages. C'est à juste titre qu'on l'appelle « le pionnier de la littérature orthodoxe en yiddish ».

En 1925, Rabbi Ben-Tsion repartit pour Erets-Israël. Les habitants de Peta'h Tikva l'invitèrent à être le directeur spirituel de l'association Tiféret Bakhourim. Il resta à Peta'h Tikva pendant près de deux ans, encouragea les agriculteurs à observer le Chabath et les mitsvot qui dépendent de la terre et construisit aussi deux beaux mikvaot.

Jusqu'à son dernier jour, il ne montra aucun signe de vieillesse. Quand il eut 90 ans, il écrivit son dernier livre : l'histoire de la vie du Ma'assei Alfess. Il quitta ce monde la même année (1941).

David Lasry

La médiance ...

La cause de notre errance

Les explorateurs ont été punis pour leurs mauvaises paroles à l'encontre de la terre d'Israël comme le rapporte la Torah en ces termes : " Ces hommes qui ont rapporté un mauvais rapport sur le pays périrent par la peste devant le Seigneur " (Bamidbar 14,37).

Dans le traité de Arakhin (15a), il est enseigné dans une Braïta que Rabbi Elazar ben Parta dit : Venez et voyez à quel point le pouvoir des paroles malveillantes est grand. D'où tirons-nous cela ? De la punition reçue par les explorateurs. Si celui qui diffame le bois et les rochers d'Erets Israël a reçu un châtement aussi sévère, alors celui qui diffame une autre personne, sera d'autant plus sévèrement puni.

La Guemara dira un peu plus loin (15b) au nom de l'école de Rabbi Yichmael que quiconque prononce un discours malveillant à l'égard d'autrui augmente ses péchés, dans la mesure où ils correspondent aux trois transgressions cardinales : l'adoration des idoles, les mœurs interdites et l'effusion de sang (Cf. cependant Responsa du RIVA"CH §171).

Par conséquent, l'homme devra se rendre silencieux comme un muet pour ne pas parler d'autrui, ni en bien ni en mal. De plus, nous constatons que certaines personnes se permettent de diffamer une famille, des habitants d'une ville, ou des groupes d'individus comme par exemple les séfarades contre les ashkénazes, ou inversement. Par ailleurs, Hachem est très pointilleux envers ceux qui critiquent le peuple d'Israël (Cf. Pessa'him 87a).

Pélé Yoets

Il est vrai que quelques exceptions à la règle se retrouvent dans le Talmud comme par exemple dans la Guemara de Yoma (86b) où il est rapporté qu'il faut dénoncer les hypocrites pour ne pas que les autres apprennent de ces derniers ce qui causerait la profanation du Nom d'Hachem.

Dans le Yérouchalmi (Péa 1,1) on retrouve également une « autorisation à calomnier les contestataires provoquant des discordes » afin d'apaiser les tensions (Cf. Guilion hashass ad. Loc. et Hafets Haïm Hilkhoh Lachon Hara 8,8). Cependant, il faut à tout prix fuir les pseudo prétextes pour s'autoriser une parole calomnieuse.

De manière plus générale, l'homme doit se contraindre de s'éloigner d'une faute véritable ou incertaine comme face à un glaive, et ne pas emprunter des chemins tortillés pour se justifier d'être dans le cadre légal. Il est convenable de faire la remarque aux gens ignorant cet interdit pour plusieurs raisons : ne pas rester indifférent face aux propos médisants, faire la mitsva de réprimander son prochain qui est dans l'erreur (Cf. Choulh'an Aroukh O.H. 608,2, Michna Broua et Béour Halakha ad. Loc.), et pour être épargné du châtement réservé aux personnes qui écoutent ce genre de propos (Cf. Hafets Haïm Hilkhoh Lachon Hara Chap. 6).

Pour conclure, nous pouvons dire qu'au lieu de détruire nos semblables par la parole, tâchons d'utiliser notre bouche pour complimenter notre prochain afin que cela soit bénéfique pour nous-mêmes, pour la personne dont on parle et pour toute la société. (Pelé Yoets Lachon Hara)

Yonathan Haïk

La Question

La paracha de la semaine se conclut par la section, concernant la mitsva de tsitsit.

Cette mitsva consiste, lorsqu'un homme porte un habit à 4 coins, à attacher à leur bord des tsitsit (8 fils) dont un qui devait être bleu. Ainsi le verset nous dit : "et vous le verrez et vous vous souviendrez de toutes les mitsvot d'Hachem ..."

Toutefois, si cette mitsva est si importante, qu'elle induit le souvenir de toutes les autres, comment se fait-il que son application soit soumise au bon

vouloir de l'homme, de se vêtir ou non d'un habit à 4 coins ? Le port d'un tel habit aurait dû être obligatoire, à l'image de la mitsva de se souvenir d'Amalek, qui est un impératif duquel on ne pourrait se soustraire !

Pour comprendre la différence entre ces 2 mitsvot liées au souvenir, il convient de noter la spécificité de la mitsva de tsitsit.

En effet, alors que toutes les autres mitsvot liées au souvenir ne concernent à chaque fois qu'un évènement en particulier, la mitsva de tsitsit

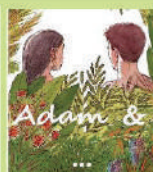
implique un souvenir de l'ensemble des mitsvot.

Or, pour qu'un souvenir si global puisse s'ancrer convenablement dans l'esprit de l'homme, il est impératif que ce souvenir soit précédé d'un acte fait de pleine volonté, sans que l'individu ne profite de l'opportunité qui lui est donnée de s'y soustraire.

Si tel n'était pas le cas, le souvenir de l'ensemble des mitsvot ne pourrait être bénéfique. Il serait perçu alors comme un commandement contraignant plutôt que constructeur et libérateur.

G. N.

Rébus



La Force d'une parabole

Nous lisons cette semaine le descriptif amer que les explorateurs ont fait de la terre promise. Cette fameuse terre pour laquelle ils sont sortis d'Égypte, leur paraît être à présent mauvaise et dangereuse. Comment comprendre qu'après tout ce que Hachem leur promet concernant Israël, les explorateurs puissent y voir un pays qui leur fait peur et qui ne leur correspond pas ?! Hachem ne l'a-t-il pas clairement qualifiée de "bonne terre" !

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole. *Un homme pieux et intègre décide de s'occuper de marier son fils. Rapidement, on lui fait une proposition concernant une jeune fille de bonne famille qui semble correspondre. Mais, concernant son fils unique, notre homme ne peut se suffire de ce qu'on*

lui raconte. Il préfère vérifier lui-même que la famille correspond bien aux aspirations qu'il a pour son fils. Ainsi, il voyage et rencontre les personnes concernées, il en profite pour demander des renseignements sur les qualités de la jeune fille. A son retour, il est attendu et on le questionne sur ce qu'il pense de cette proposition. Il répond avec satisfaction que c'est une famille formidable et que la future fiancée est exceptionnelle. En entendant cela, le jeune homme blêmit et se met à pleurer. Sa mère qui le voit dans cet état, le prend à part et lui demande comment le retour si positif de son père peut-il autant l'attrister. Le fils lui répond alors : " Papa est connu pour sa grande piété, il n'est pas sensible aux mêmes préoccupations que moi. Ce qu'il trouve formidable ce sont sûrement des traits de caractères qui moi, m'importent peu. Mes critères n'étant pas les siens, celle que lui, trouve formidable

sera sûrement une épouse qui ne me correspond pas." Le fils n'avait simplement pas compris que si son père avait jugé que la proposition était idéale, c'était justement parce qu'il le connaissait plus que quiconque et savait parfaitement qu'ils correspondaient à merveille. Il lui aurait simplement suffi d'avoir confiance en son père et de faire connaissance avec la jeune fille pour découvrir qu'elle était bien celle qu'il lui fallait.

Ainsi, les explorateurs avaient cru comprendre qu'une vie difficile et austère les attendait. _ "Si c'est ce que Hachem apprécie, ce ne sera sûrement pas une terre que nous apprécierons."

Une confiance absolue en Hachem leur aurait sûrement permis de rentrer en Israël et de découvrir que cette "bonne terre" était en fait parfaitement adaptée à eux.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Alors que le Rav Pinhas Shrayber n'était encore qu'un jeune Avrek qui se donnait corps et âme pour la Torah, et que sa femme travaillait tôt le matin, chaque jour une dame venait garder les enfants qui n'allaient pas à l'école. Quand la Rabbanit sortait, le Rav habillait et envoyait les enfants à l'école puis à 8h45 venait cette jeune femme, ce qui lui permettait d'aller tranquillement étudier pour le reste de la journée. Cette femme était mariée depuis de nombreuses années mais n'avait malheureusement pas d'enfant. Après de nombreux examens, les docteurs lui expliquèrent que les chances d'en avoir étaient très minimes et elle-même avait un peu baissé les bras. Elle mettait donc toute son énergie et son amour dans la garde et l'éducation des enfants Shrayber.

Un beau jour, elle entendit parler d'un nouveau médecin dont on disait qu'il faisait des miracles mais qu'il fallait patienter longtemps avant d'avoir un rendez-vous. Prise d'un nouvel espoir, la jeune femme prit donc rendez-vous pour 10 mois plus tard et pria fort jusqu'à que ce jour arrive. Le jour J venu, plein d'enthousiasme, elle prit le bus et, une fois installée à l'intérieur, elle se rappela qu'elle avait oublié de prévenir la famille Shrayber de son absence. Elle comprit donc que si elle continuait sa route, le jeune Avrek qui étudiait si bien et qui deviendra un vrai Talmid Hakham, devrait rester à la maison toute la journée. Elle n'hésita pas longtemps et descendit du bus l'arrêt suivant pour en reprendre un autre dans le sens inverse. Elle arriva avec quelques minutes de retard mais le sourire du Rav en la voyant lui fit comprendre qu'elle avait fait le bon choix. Cependant, pendant cette longue journée, elle fut prise de doute et se demanda si elle avait bien agi, elle fut même prise de regret et de tristesse. Elle décida donc de prendre un livre de Tehilim et d'en lire quelques-uns et implora Hachem pendant de longues minutes d'écouter ses prières et de lui envoyer rapidement un enfant. Le soir, en rentrant chez elle, elle rappela le fameux docteur et fixa un nouveau rendez-vous pour dix mois plus tard. Mais Baroukh Hachem, elle n'eut jamais l'occasion d'y aller parce que 9 mois plus tard, elle donna naissance à un bébé en bonne santé. On peut quand même se poser la question : que demande la Torah dans un tel cas ? De continuer sa route vers le médecin ou bien vers son lieu de travail ?

Il existe une Halakha (H"M 333,3) selon laquelle un employé peut s'arrêter de travailler même au milieu de sa journée de travail. La Guemara Baba Metsia (10b) l'apprend du Passouk qui nous dit que nous sommes les esclaves d'Hachem et non pas les esclaves d'un autre juif. Cependant, le Choul'han Aroukh (H"M 333,5) rajoute que si cela cause une perte à l'employeur, il ne pourra pas s'arrêter de travailler. Dans notre cas où elle engendrerait que son employeur ne pourrait aller étudier, il n'y a pas de plus grande perte, d'autant plus qu'il s'agit de sa faute de ne pas l'avoir prévenu. Cependant, Rav Zilberstein nous enseigne qu'elle pourra abandonner son poste car la Guemara Nédarim (64b) nous apprend que quatre types de personnes sont considérées comme mortes : le pauvre, le lépreux, l'aveugle et celui qui n'a pas d'enfant. Le Ramban explique que dans sa grande peine, il risque de se mettre en danger. Et même si elle a agi par négligence en n'informant pas l'employeur, on pourra la juger favorablement du fait de son grand stress au vu de l'important rendez-vous. Le Rav termine en disant qu'Hachem sait bien récompenser ceux qui le craignent et elle mérita un enfant qui aujourd'hui est considéré comme un véritable génie en Torah.

En conclusion, notre Tsadeket aurait pu continuer sa route car il s'agit là d'un rendez-vous important qui s'apparente à une question de vie ou de mort.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ... un fil de Tekhélet (azur) » (15/38)

Rachi explique que le fil de Tekhélet correspond à la mort des premiers-nés. En effet :

1. La mort des enfants et le fil d'azur se disent tous les deux "Tekhéla" (selon Onkelos).
2. La mort des premiers-nés eut lieu la nuit. Ainsi, le fil d'azur ressemble au ciel qui devient noir le soir.

Et ses 8 fils correspondent aux 8 jours de la sortie d'Égypte, à la chira sur la mer.

Les commentateurs demandent :

Dans parachat Béchalah, Rachi (14/5) écrit : «...la nuit du 7^{ème} jour, ils descendirent dans la mer, le matin, ils chantèrent la chira... » Dans notre paracha, Rachi dit que les bnei Israël ont dit la chira 8 jours après la sortie d'Égypte alors que dans dans parachat Béchalah, Rachi dit que c'est 7 jours !?

Les commentateurs répondent :

Les bnei Israël ont dit la chira 7 jours après être sortis d'Égypte (15 Nissan) et donc 8 jours après la chéhita du korban Pessa'h (14 Nissan). Ainsi, dans notre paracha, on compte à partir de la chéhita du korban Pessa'h, le 14 Nissan, alors que dans Parachat Béchalah, on compte à partir de la sortie d'Égypte, le 15 Nissan.

On pourrait se demander :

Il serait a priori plus logique de prendre comme référence la sortie d'Égypte plutôt que la chéhita du korban Pessa'h !?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Tout d'abord, notre paracha parlant de Tsitsit, la problématique de Rachi est de réussir à prendre comme référence la sortie d'Égypte et en même temps arriver au chiffre 8 pour justifier les 8 fils de Tsitsit.

Ensuite, Rachi légitime le fait de prendre comme référence la nuit du 15 Nissan car les Tsitsit sont liés à la mort des premiers-nés pour les deux raisons qu'il a citées.

Ramenons à présent les paroles de Rabbenou Behayé :

Rabbenou Behayé explique que dans la nuit du 15 Nissan, Pharaon leur a donné la permission de sortir et puisque le korban Pessa'h est un Kodachim où la règle est que la nuit suit le jour précédent, alors la nuit du 15 Nissan, au regard du korban Pessa'h, est en réalité la suite du 14 Nissan donc dans notre paracha, Rachi considère que le début de la sortie d'Égypte est à partir du moment où les bnei Israël ont reçu le permis de sortir qui est dans la nuit du 15 Nissan et puisqu'au regard du korban Pessa'h la nuit va d'après le jour précédent, ainsi on peut considérer la nuit du 15 Nissan comme étant le 14 Nissan, d'où les 8 jours.

Ainsi, afin d'expliquer à quoi correspondent les 8 fils, Rachi a réussi cette prouesse d'en même temps prendre comme référence la sortie

d'Égypte et en même temps arriver au chiffre 8. Et pour ce faire, Rachi choisit dans la sortie d'Égypte la mort des premiers-nés qui peut être considéré comme le début de la sortie d'Égypte et qui par rapport au Tsitsit est une référence légitime pour les deux raisons qu'il a citées. Et à la lumière des paroles de Rabbenou Behayé, le korban Pessa'h nous permet d'associer cette nuit du 15 Nissan au 14 Nissan, d'où le chiffre 8. À présent, essayons de comprendre le lien tissé par Rachi avec les fils de Tsitsit entre la mort des premiers-nés et la chira sur la mer : 8 jours de battement entre ces deux événements correspondants aux 8 fils de Tsitsit.

Qu'est-ce que ce lien signifie ?

Les bnei Israël en Égypte étaient à la 49^{ème} porte d'impureté. Ainsi, lors de la mort des premiers-nés, les bnei Israël étaient donc à un niveau spirituel très bas. Mais lors de la chira sur la mer, ils étaient arrivés à un niveau spirituel tellement élevé que même une servante voyait des choses que le grand prophète Yehezkel n'avait pas vu.

Et là Rachi nous explique que la Torah veut nous apprendre que cette élévation extrême, celle qui va permettre à un ben Israël se trouvant dans l'obscurité de la nuit d'Égypte à pouvoir se hisser à un niveau de la chira au bord de la mer d'un bleu azur éclatant, c'est la Mitsva Tsitsit.

En effet, le Yetser hara veut faire oublier à l'homme ce pour quoi il est venu sur terre et son arme c'est de pousser l'homme à visiter, à explorer le monde et ainsi, l'homme devenu explorateur s'y perd et oublie son but et se trouve dans le noir complet. Alors la Torah nous dit : Regarde tes Tsitsit, contemple ce fil bleu azur de Tsitsit et tu vas te rappeler ce pour quoi tu es venu dans ce monde : étudier la Torah et accomplir les Mitsvot. Et ainsi, ce rappel, cette prise de conscience va te faire sortir de l'obscurité de l'Égypte, du noir de la galout et va te hisser au niveau de la chira sur la mer d'un bleu azur éclatant.

Le Messilat Yecharim commence par : « La base de la 'Hassidout, la racine du service divin complet réside dans le fait que l'homme sache d'une clarté totale et qu'il ait intégré comme vérité absolue quelle est son obligation dans son monde et par conséquent dans quoi il doit placer sa vision et ses efforts, dans quoi il doit s'investir durant toute sa vie. »

Plus un homme réalise, garde à l'esprit et prend à cœur ce pour quoi il est venu dans ce monde, plus il sortira du noir de la nuit de la galout et plus il se rapprochera du niveau de la chira sur la mer d'un bleu azur et plus il se rapprochera alors du bleu azur du trône céleste.

« Rabbi Meïr disait...le Tekhélet ressemble à la mer et la mer ressemble au ciel et le ciel au trône céleste... » (Menahot 43)

Mordekhaï Zerbib

PA'HAD DAVID

Chla'h Lékhia

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

Il est intéressant de noter que la Torah s'étend en détail sur les noms des douze explorateurs envoyés par Moché en reconnaissance de la Terre Sainte, alors qu'elle garde le silence sur ceux des deux chargés, plus tard, de cette même mission par Yéhocoua – dont les noms, Pin'has et Calev, ne sont précisés que par nos Maîtres. Comment l'expliquer ?

Il me semble que le texte saint énumère les noms des premiers parce qu'il s'agissait de personnalités importantes, d'hommes justes, qui jouiraient d'une protection contre toute calamité par le mérite de leur mention dans la Torah.

Cependant, ce sujet réclame encore des éclaircissements. Comme nous le savons, d'après le Zohar, bien que ces explorateurs fussent au départ des hommes pieux, ils médirent intentionnellement d'Israël, car ils savaient qu'une fois le peuple juif entré dans ce pays, ils perdraient leur statut de princes de tribus et Moché nommerait d'autres dirigeants. Ne voulant pas perdre leurs fonctions, ils firent un rapport hautement négatif de cette terre, afin de dissuader les enfants d'Israël de s'y rendre et, ainsi, de pouvoir garder leur titre.

Toutefois, comment comprendre que leur soif des honneurs les ait poussés jusqu'à médire de la Terre Sainte ?

Nous en déduisons combien les honneurs et leur poursuite aveuglent l'homme et lui ôtent sa clairvoyance, au point qu'il peut en venir à prendre un péché pour une *mitsva*.

C'est dans cet écueil que tombèrent les explorateurs. Ils cherchèrent divers prétextes pour prolonger le séjour du peuple dans le désert et éviter son entrée en Israël. Avides d'honneurs, ils prétendirent opter pour la spiritualité d'une existence dans un désert aride, plutôt que de se délecter de la richesse naturelle d'une terre « où coulent le lait et le miel ». En réalité, leur

maskil
LÉDAVIDSe renforcer en
maîtrisant son
penchant

unique motivation était la direction du peuple, mais leurs intérêts personnels leur masquèrent cette vérité.

Dès lors, nous comprenons le sens de l'injonction que Moché leur adressa : « Renforcez-vous ! » Elle doit être interprétée dans l'esprit de l'enseignement de nos Sages : « Qui est vaillant ? Celui qui maîtrise ses passions. »

(Avot 4, 1) Moché leur signifiait donc

de faire montre de vaillance en résistant aux assauts du mauvais penchant, qui les trompait en leur montrant l'aspect spirituel des choses, alors qu'il ne cherchait en fait qu'à renforcer leurs mobiles égoïstes de recherche d'honneurs, à la racine de leur conduite.

Moché poursuit en leur recommandant : « Vous emporterez des fruits du pays. » Les fruits renvoient aux *mitsvot* et il s'agit donc ici de celles, nombreuses, propres à la Terre Sainte, qui ne peuvent être observées qu'à l'intérieur de ses frontières. C'est le seul pays possédant des *mitsvot* qui sont son apanage. Moché encourageait donc les explorateurs à se renforcer spirituellement, par le biais de ces *mitsvot* supplémentaires de la terre d'Israël.

Moché leur laisse également entendre que, s'ils revenaient avec un rapport positif du pays, tous les enfants d'Israël auraient le mérite d'y entrer et de contribuer, sur cette Terre Sainte, à la réparation du monde par la restauration de la royauté divine – cette réparation spirituelle ne pouvant être pleinement réalisée que dans ce pays, le plus saint du monde.

Moché les mettait ainsi en garde contre le péché de médire de la Terre Sainte en s'appuyant sur la prétendue motivation pure de vouloir rester dans le désert afin de rester princes pour pouvoir continuer à bénéficier de l'inspiration divine. Loin de correspondre à une *mitsva*, il ne s'agirait que d'une *avéra* mue par la recherche d'honneurs.

19 Sivan 5782
18 juin 2022

1244

HORAIRES
DE CHABBAT

	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haifa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	7:11	7:27	7:22	7:30
Clôture du Chabbat	8:29	8:32	8:34	8:29
Rabbénou Tam	9:14	9:17	9:19	9:14



Hilloulot

- Le 19 Sivan, Rabbi Yéhouda Benatar, auteur du *Min'har Yéhouda*
- Le 19 Sivan, Rabbi Chmouel Hominer, auteur du *Eved Hamélekh*
- Le 20 Sivan, Rabbi 'Haïm Bélaïch, président des Rabbanim de Tunis
- Le 20 Sivan, Rabbi Yossef Irgas, auteur du *Chomer Emounim*
- Le 21 Sivan, Rabbi David Ména'hém Manich Baavad
- Le 21 Sivan, Rabbi Réfaël 'Haïm Na'hmiass
- Le 22 Sivan, Rabbi Eliahou Békhor 'Hazan, auteur du *Taaloumot Lev*
- Le 22 Sivan, Rabbi Itamar Rosenbaum, l'*Admour* de Nadvorna
- Le 23 Sivan, Rav Réfaël Alchoyli, Rav de Géorgie
- Le 23 Sivan, Rabbi Yéhouda Assad, auteur du responsa *Maharia*
- Le 24 Sivan, Rabbi Messaoud Hacohen El'hadad, auteur du *Sim'hat Cohen*
- Le 24 Sivan, Rabbi Avraham Selam
- Le 25 Sivan, Rabbi Ichmaël Cohen Gadol
- Le 25 Sivan, Rabbi 'Hanania, suppléant des Cohanim





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Des mérites pour quatre chékalim

Les élèves du *Machguia'h*, le *Tsadik* Rabbi Meïr 'Hadach *zatsal*, lui demandèrent un jour de leur donner un cours sur l'interdiction de médire. Il accepta et leur parla longuement de l'importance d'avoir bon cœur. Ses disciples étaient certains qu'à un moment donné, il passerait au sujet principal devant être traité, mais, à leur grande surprise, il se focalisa uniquement sur celui du « bon cœur ».

Lorsqu'il eut terminé de parler, ils lui exprimèrent leur étonnement et le Sage leur expliqua : « Vous vouliez que je parle de la médiance ? Qui donc médit d'autrui ? Uniquement l'homme mauvais. Si vous vous efforcez d'être bons, vous n'en viendrez jamais à médire. »

Dans le quartier de Ramat El'hanan de Bné-Brak, habite un jeune couple de *baalé téchouva*. L'homme, fils d'un scientifique de Ramat Gan, est plein de grâce et de douceur, la femme, originaire de Beer-Chéva, se distingue par la pureté particulière de son visage, leurs enfants sont raffinés. En bref, une belle famille. Au départ, ils étaient si éloignés du judaïsme qu'il leur était totalement étranger. Qu'est-ce qui les poussa donc à s'engager sur la voie du retour ?

La jeune femme, soldate, souffrit un jour d'un certain problème de santé. Sa compagne de chambre, totalement non-religieuse, lui conseilla : « Tu en souffres et cela te dérange. J'ai entendu que, près de Ramat-Gan, à Bné-Brak, une certaine Rabbanite Kanievsky donne des conseils et des bénédictions. Allons la voir ! »

Elles décidèrent de se rendre chez elle. C'était un jour d'été. Les deux amies prirent le bus, qui était plein de gens étranges, vêtus en noir, malgré la grosse chaleur. Au bout d'un moment, elles estimèrent qu'il était temps de demander où elles devaient descendre. Mais, qui questionner ? Tous les hommes semblaient plus effrayants les uns que les autres. Finalement, elles trouvèrent un jeune homme qui semblait presque normal, auquel elles décidèrent de s'adresser. Sans se donner la peine de lever les yeux, il leur répondit : « Descendez ici, au prochain arrêt. »

Ce qu'elles firent. Elles interrogèrent alors la première passante, qui leur expliqua la route à prendre. Elles marchèrent longtemps avant d'arriver à destination. Là, elles attendirent leur tour.

Soudain, un jeune homme qui leur semblait familier entra dans la pièce. Il leur demanda d'ouvrir leur main, dans laquelle il jeta quelques pièces, expliquant : « Voici quatre *chékalim* et quatre-vingts *agourot*. Je me suis trompé en vous disant de descendre à l'arrêt proche. Après coup, je me suis rendu compte que, dans ce cas, il vous faudrait prendre un autre bus. J'ai donc commis un vol. C'est pourquoi je suis venu vous rembourser le coût de deux tickets de bus. »

La soldate en fut si émue qu'elle se dit : « Si tel est le niveau moral des religieux, je veux leur ressembler ! »

Et quel fut le résultat ? Une famille entière de *bné Torah*. Une famille orthodoxe pour quatre *chékalim* et quatre-vingts *agourot* !



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna
et de bita'hon
consignées par
le Gaon et Tsadik
Rabbi David 'Hanania
Pinto chelita

S'en tenir à un seul avis

Un jour, un Juif vint solliciter mes conseils dans un certain domaine.

Je lui rappelai que, concernant la *Halakha*, je ne suis pas décisionnaire, puis j'ajoutai : « Il me semble, cependant, en considérant le problème de manière générale, que tu devrais agir de telle et telle manière. »

Mais celui-ci ne se suffit pas de ma réponse et alla demander conseil à un autre Rav. Il lui indiqua une autre solution. Ensuite, il sollicita un troisième avis et, cette fois encore, la réponse était différente.

En proie à une grande confusion, ce Juif agit selon sa propre compréhension, mais sa démarche échoua et il me rappela finalement pour me dire que son problème n'avait toujours pas été résolu.

« As-tu fait comme je te l'avais conseillé ? lui demandai-je.

– Non, parce que j'ai voulu prendre d'autres avis. »

En entendant cela, je le réprimandai : « Lorsque tu m'as demandé conseil au départ et que je t'ai conseillé une certaine ligne de conduite, j'assumais la responsabilité de mes conseils. Si tu avais eu totalement confiance dans l'avis émis par le premier Rav consulté – conforme à l'optique de la Torah –, cela t'aurait permis de réussir. Cependant, tu as cherché d'autres avis et c'est pourquoi tu as tout perdu.

« Je ne prétends nullement que les avis des autres Rabbanim étaient erronés ; il se peut même que tu eusses également réussi en utilisant dès le départ d'autres méthodes. Mais, dès lors que tu demandes le conseil d'un Rav en particulier, ses paroles ont le pouvoir de mener au succès, D.ieu envoyant Son aide si on L'écoute. »



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David Hanania Pinto chelita

La sainteté de la terre d'Israël ou un entêtement justifié

Par l'étude qui suit, nous tenterons de démontrer la sainteté unique de la terre d'Israël et de comprendre ainsi la gravité du péché des explorateurs, qui médirent d'elle.

Nos Maîtres nous racontent (*Houlin 7b*) que, lorsque des brigands volèrent l'âne de Rabbi Pin'has ben Yaïr, il refusa de manger durant trois jours entiers, quitte à rester affamé. Craignant qu'il ne meure et que l'odeur de sa charogne n'empeste leur maison, ils décidèrent de le rendre à son propriétaire.

Ils renvoyèrent donc l'animal, qui parcourut seul toute la route menant vers la demeure de son maître. Arrivé à destination, il se mit à braire jusqu'à ce que Rabbi Pin'has lui ouvrît la porte. Comprenant qu'il n'avait pas mangé pendant trois jours, il ordonna à ses serviteurs de lui apporter de la nourriture. Ils déposèrent des fruits devant lui, mais il n'y toucha pas. Rabbi Pin'has leur demanda s'ils avaient effectué les prélèvements sur ceux-ci et ils répondirent par la négative. Il leur enjoignit de le faire immédiatement et l'âne accepta de manger.

Les serviteurs comprirent alors pourquoi il était resté à jeun chez ses ravisateurs : il était parvenu à un niveau de sainteté tel qu'il se gardait de consommer des fruits sur lesquels les prélèvements n'avaient pas été faits.

Cette anecdote illustre la sainteté de la terre d'Israël, qui résulte des *mitsvot* lui étant propres. Cette sainteté est si intense que ces *mitsvot* qui l'engendrent, comme celle des divers prélèvements à effectuer sur la récolte, ont le pouvoir d'exercer leur influence même sur un âne, de le sanctifier au point qu'il préfère la faim à leur infraction.

Cela étant, il est connu que seule la réalité divine, présente dans le monde entier, transmet à celui-ci sa vitalité, principe d'autant plus vrai en Terre Sainte, où la Présence divine se trouve concentrée. Par conséquent, les fruits et les objets matériels d'Israël ne sont pas les seuls à être investis de la sainteté du pays, mais tel est le cas de tout ce qui s'y trouve, en raison de la réalité divine qui leur transmet la vitalité. Par exemple, les *tsitsit* d'un vêtement à quatre coins ou les *téfillin* savent que le Saint béni soit-Il les sanctifie, et ce, en raison des *mitsvot* particulières au pays, qui lui octroient une sainteté supérieure, totalement surnaturelle.

LE CHABBAT

Des 'halot en l'honneur de Chabbat



Il est recommandé de pétrir de la pâte pour confectionner des 'halot en l'honneur de Chabbat. En outre, cela nous permet d'observer la *mitsva* du prélèvement de la pâte.

La quantité de farine nécessitant ce prélèvement a été définie à un kilo et 660 grammes. On récitera la bénédiction et prélèvera un petit morceau de pâte. On s'adonnera à cette tâche à condition qu'elle n'entraîne pas de tension à la maîtresse de maison ; dans le cas contraire, il vaudra mieux acheter les 'halot.

Le Chabbat, c'est une *mitsva* de consommer, non pas du pain ordinaire, comme on en consomme en semaine, mais du pain beau et spécial, confectionné en l'honneur du jour saint.

Après avoir prélevé un morceau de pâte, on le brûlera dans le feu ou sur le gaz, mais pas dans le four [du fait qu'il est interdit à la consommation et le four serait ainsi imprégné d'une odeur interdite. Si, par erreur, on l'a brûlé dans le four, celui-ci n'en devient pas interdit. Cependant, si ce morceau prélevé a touché une autre pâte se trouvant également dans le four, il faudra demander à un décisionnaire si celle-ci peut être consommée et que faire de la plaque.]

S'il est impossible de le brûler, on l'emballera soigneusement dans du papier avant de le jeter à la poubelle.

Une femme qui pétrit une grande quantité de pâte pour cuire de nombreuses 'halot qu'elle distribue à ses amies en l'honneur de Chabbat doit effectuer le prélèvement avec la bénédiction. Par contre, si elle confectionne beaucoup de pâte et leur en distribue un peu pour que chacune d'elles cuise, à son domicile, quelques 'halot, elle ne doit pas faire de prélèvement sur l'ensemble de la pâte.

Si on a oublié d'effectuer le prélèvement sur la pâte et s'en souvient pendant *ben hachmachot* [entre la *chékia* et la sortie des étoiles], on a le droit de le faire pour les besoins du Chabbat. Toutefois, si on ne se rend compte de cette méprise que le Chabbat, il sera interdit de faire le prélèvement et on devra demander du pain à des voisins. Si un tel cas de figure arrive en Diaspora, on a le droit de consommer le pain, à condition d'en laisser un peu ; à la clôture de Chabbat, on effectuera le prélèvement sur le pain restant.

Avant l'entrée du Chabbat, on demandera aux membres de sa famille s'ils ont effectué le prélèvement sur les fruits, les légumes et la pâte. Si on s'approvisionne dans un commerce dont le propriétaire effectue lui-même les prélèvements, il n'est pas nécessaire de leur poser cette question.

Celui qui achète des fruits et ignore si le prélèvement a été effectué ou non, a le droit de le faire pendant *ben hachmochot*. Toutefois, s'il sait qu'il n'a pas été fait, il lui est interdit de le faire à ce moment-là, sauf s'il était tellement occupé la veille de Chabbat qu'il vient seulement de s'en souvenir. La même permission est donnée dans le cas où il a besoin précisément de ces fruits et n'en a pas d'autres pour honorer le Chabbat. Ceci est a fortiori permis s'il en a besoin pour offrir à ses invités, puisqu'ils sont alors indispensables à la *mitsva* de l'hospitalité et, de ce fait, peuvent être prélevés durant *ben hachmachot*.



en SOUVENIR DU JUSTE

Rabbi
Mordékhaï
Eliahou
zatsal

Le Gaon Rabbi Mordékhaï Eliahou zatsal, qui remplit les fonctions de Richon Létsion et de Grand Rabbin d'Israël pendant plus d'une décennie, naquit dans la vieille ville de Jérusalem. Son père, le Sage Salman Eliahou zatsal, comptait parmi les grands kabbalistes de la ville sainte. La pauvreté de cette famille n'empêcha pas le jeune Mordékhaï d'étudier la Torah, que ce soit à l'aide d'une bougie, à côté de la table, ou à même le sol. Alors qu'il avait onze ans, son père décéda. De son vivant, il parvint à transmettre à son jeune fils sa manière de penser et à ancrer en lui l'amour de la Torah, en mettant un accent particulier sur son aspect ésotérique.

Au terme de ses études de rabbin et de décisionnaire dans l'école du Rav Its'hak Nissim zatsal, il réussit brillamment les examens et fut nommé juge, le plus jeune du pays. Au bout de quatre ans, il rejoignit le Tribunal rabbinique local de Jérusalem, dont il allait plus tard devenir membre.

Durant ces années, Rav Eliahou tissa un

lien solide avec le grand public, qui vit en lui l'adresse désignée pour toute question de Loi ou problème personnel, lien qui s'étendit jusqu'aux contrées les plus excentrées du monde. Sa relation amicale avec les membres des communautés juives, toutes tendances confondues, fit de lui le candidat idéal pour remplir les fonctions de Grand Rabbin d'Israël.

Quant à celles de Richon Létsion, il les accepta sous la pression de Rabbi Israël Abou'hatséra – que son mérite nous protège –, qui lui souligna que, du Ciel, elles lui avaient été réservées. Un lien très étroit unissait ces deux grands hommes et de nombreux prodiges sont racontés à ce sujet.

Rav Eliahou voyageait beaucoup dans le monde, à travers les communautés juives, où il donnait des directives aux dirigeants, les encourageant à lutter contre l'assimilation et à œuvrer pour le respect du Chabbat et des lois de pureté familiale, ainsi que pour l'éducation des enfants. Par ailleurs, il incitait les Juifs de Diaspora à venir s'installer en Israël. Dans ses arrêts, il avait l'habitude de souligner la nécessité de préserver la pérennité de la Torah et d'énoncer des règlements en fonction des besoins de la génération et de ses problèmes.

Beaucoup de miracles sont crédités à Rav Eliahou, comme peuvent le témoigner tous ceux qui méritèrent de recevoir ses bénédictions. Dans l'introduction de l'ouvrage commémorant ses nombreuses œuvres, ses fils affirment que le cours de son existence correspond merveilleusement aux paroles de Rabbi Pin'has ben Yaïr : « La Torah mène à la prudence, la prudence au zèle, le zèle à la propreté, la propreté à l'ascèse, l'ascèse

à la pureté, la pureté à la piété, la piété à l'humilité, l'humilité à la crainte du péché, la crainte du péché à la sainteté et la sainteté à l'inspiration divine. »

Durant ses dernières années de vie, Rav Eliahou endura de très douloureuses souffrances, qu'il accepta pour le bien du peuple juif. Son épouse, la Rabbanite Tsvia, nous confie la prière qu'il adressa à l'Éternel la veille de l'une des opérations critiques qu'il dut subir :

« À deux heures du matin, je savais que la Rigueur luttait contre la Miséricorde. De très durs décrets planaient sur le peuple juif et un grand nombre de Juifs de notre pays devaient y trouver la mort. Je suppliai le Créateur en Lui disant : "Maître du monde, je possède beaucoup ; toute ma vie n'est que Torah et charité. Prends ce que Tu désires, mais annule ces décrets !" »

« Je lui dis, raconte la Rabbanite : "Quoi ? Tout ce que nous avons œuvré durant notre vie, tu es prêt à le donner comme ça, d'un coup ?" Il me répondit : "Serais-tu d'accord que tant de Juifs soient tués ici, en Israël ?" Je répondis par la négative, puis il reprit : "Et qui peut payer pour cela ? Seul celui qui a de quoi payer. Je suis prêt à me porter volontaire." »

Pendant la période de sa maladie, éclata la guerre de Gaza, avec l'opération militaire Oferet Yétsouka. De l'hôpital, Rav Eliahou voyagea en ambulance jusqu'au tombeau de Ra'hel Iménou, afin d'invoquer la Miséricorde divine en faveur du peuple juif. En divers autres endroits, des soldats ont attesté avoir vu une femme, vêtue comme une Arabe et se présentant comme Ra'hel Iménou, les mettre en garde de ne pas pénétrer dans des lieux piégés.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



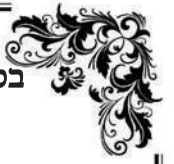
« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !



Chelah Lekha (220)

וַיִּקְרָא מֹשֶׁה לְהוֹשֵׁעַ בֶּן נּוּן יְהוֹשֻׁעַ (יג, טז)

Moché appela « Hochéa » « Yéhochoua »

Moché a changé le nom de Hochéa en Yéhochoua, en y ajoutant un youd devant son nom originel. Le Targoum Yonathan dit que Moché a effectué ce changement de nom après avoir vu l'humilité de Yéhouchoua. Que vient voir l'humilité avec ça ?

Le Oheiv Israël explique, en se basant sur les paroles du Mabî, que la résurrection des morts se fera selon l'ordre alphabétique: ceux ayant un nom commençant par aléph revivront avant ceux ayant un nom commençant par la lettre bét, et ainsi de suite. Si c'est ainsi, Moché en ajoutant la lettre « youd » devant la lettre « hé », a fait que Yéhochoua devra avoir une résurrection plus tardive que ce qu'il avait initialement. Il est passé du rang 5 [hé] au rang 10 [youd]! Comment a-t-il pu lui donner un tel désavantage? Le Targoum Yonathan répond en disant que Moché a ajouté la lettre « youd », uniquement après avoir reconnu l'humilité de Yéhochoua. En effet, selon nos Sages, toute personne véritablement humble bénéficie d'une résurrection des morts avant les autres, indépendamment de son nom, ce qui explique l'action de Moché

וַיְהִי כִּלְבָּב אֶת הָעָם אֶל מֹשֶׁה וַיֹּאמֶר עֲלֵה נִצְלָה וַיִּרְשָׁנוּ אֲתָהּ כִּי
כָּל נֹכַח לָהּ (יג, ל)

« Kaleb fit taire le peuple à l'endroit de Moché et dit: Nous monterons assurément et la conquerrons, car nous le pouvons certainement ! » (13,30)

Pourquoi est-ce particulièrement Kaleb qui a essayé de réduire au silence les explorateurs, et non pas Yéhochoua pour lequel Moché a prié ? Rabbi Yéhouda Gross répond Kaleb était le mari de Myriam, et il a ainsi été témoin aux premiers rangs des conséquences dévastatrices du lachon ara, en étant témoin de ce que c'est passé avec sa femme. Rachi explique que ce qui a poussé les explorateurs à fauter c'est de ne pas avoir appris de l'épisode de Myriam. C'est pourquoi, c'était spécifiquement à Kaleb, qui était très sensible aux dangers du lachon ara, qui a tout fait pour mettre un terme à cela. *Aux Délices de la Torah*

וַנְהִי כְּעֵינֵינוּ בְּחַגְבֵּימָם וְכֵן הָיִינוּ כְּעֵינֵיהֶם (יג, לג)

« Nous étions à nos yeux comme des sauterelles et ainsi étions nous à leurs yeux » (13- 33)

Nous lisons dans le Midrach : Vous avez dit que vous étiez à vos yeux comme des sauterelles ! a dit

Haquadoch Bahoukh. Or, qui vous dit qu'à leurs yeux, vous n'avez pas paru comme des anges ? Voila ce qui se passe, explique le Hafets Haim, quand, manquant de foi et de confiance en Hachem, l'homme, se met à se déprécier et à se sous-estimer. Il en vient à penser que l'autre le perçoit comme 'une sauterelle', alors qu'il le considère comme un 'ange'. Quand un homme perd toute confiance en lui et se rapetisse à ses propres yeux, quand nous nous percevons comme des créatures infimes et insignifiantes. Il nous semble que les autres également nous voient ainsi. « Nous étions à nos yeux comme des sauterelles et ainsi étions nous à leurs yeux » Cette affirmation des explorateurs ne fait que montrer à quel point ils avaient perdu leur foi en Hachem.

Rav Rubin zatsal « Taleleh Oroth »

וַתִּשָּׂא כָּל הָעֵדָה וַיִּתְּנוּ אֶת קוֹלָם וַיִּכְבּוּ הָעָם בַּלַּיְלָה הַהוּא (יד, א)
« Toute l'assemblée se souleva, émit sa voix ; le peuple pleura cette nuit-là » (14,1)

A leur retour, les explorateurs semèrent la peur au sein du peuple. Une des questions fondamentales qui se pose est pourquoi furent-ils si effrayés ? Cela faisait plus d'un an qu'Hachem réalisait pour eux de merveilleux miracles quotidiennement. La manne tombait du ciel, un puits les accompagnait, ils étaient protégés par les nuées de Gloire. Pourquoi n'ont-ils pas placé leur confiance en Hachem qui leur réalisait des miracles au jour le jour ?

Le Noam Eliméléh explique que l'homme s'habitue à tout. Certes, Hachem fit pour Israël des prodiges remarquables, mais ces miracles se produisaient déjà depuis plus d'un an. Ils s'en sont déjà accoutumés! L'effet d'émerveillement qu'ils devaient opérer dans le cœur du peuple a déjà eu le temps de s'altérer. A la limite, s'ils voyaient à présent le blé pousser de la terre ils y discerneraient un miracle. La perception de tous les miracles a cessé d'impressionner le peuple qui fut apeuré par la description des explorateurs. Même la plus grande merveille, si elle se produit régulièrement, elle perdra tout son effet. Il n'y a pas plus grand miracle que la nature. Mais l'homme n'y voit plus l'œuvre du Créateur du fait de sa répétition constante.

Rav Moché Feinstein explique qu'il n'est pas suffisant de vivre les miracles pour avoir une foi suffisante. Il faut en plus effectuer des efforts

importants pour intégrer profondément le miracle et ne plus être un simple spectateur des Prodiges Divins. Certes, le peuple voyait des miracles à longueur de journée, mais il leur manquait tout ce travail et ces efforts pour ancrer durablement la foi dans leur cœur. Ainsi, la crainte des géants, de l'énormité des fruits, a eu raison de leur confiance en Hachem. Leur foi n'étant pas intégrée par un travail personnel, ils la perdirent lorsqu'ils perçurent un danger auquel ils n'étaient pas habitués.

Le Mchekh Hokhma explique que les juifs pensaient que tous les miracles dans le désert ont été produits par la force spirituelle de Moché. Mais, le peuple savait que Moché n'allait pas les faire entrer en Terre Sainte. Les deux prophètes Eldad et Médad ont déjà annoncé que Moché allait mourir et Yéhochoua allait les faire entrer en Israël. Mais alors, les juifs pensaient que la mort de Moché allait être synonyme de la fin des miracles. Sans Moché, Hachem n'allait plus leur réaliser toutes ces merveilles. Ils en ressentirent donc de la peur car dans ces circonstances, la victoire n'était plus assurée. D'où cette crainte qu'ils ressentirent malgré tous les miracles qu'ils vivaient jusqu'à présent.

Le Rav Ayzik Cher explique que les explorateurs craignaient que pour mériter les miracles de la conquête du pays, il faudra être constamment attaché à Hachem. Le niveau de piété et d'élévation morale devaient être très haut. Une faute minime ou un petit écart dans l'attachement à Hachem pouvaient leur faire perdre l'indulgence Divine et la victoire pouvait être compromise. Pour eux, l'exigence morale à laquelle se conformer était tellement élevée qu'ils craignaient ne pas pouvoir être à la hauteur. Ils perdraient alors le mérite de bénéficier des miracles d'Hachem et ne sauraient obtenir la victoire.

אל תעלו כי כי העמלקי והכנעני שם לפניכם ונפלתם בחרב
«Ne montez pas ... car le Amaleki et le Canaan est là-bas devant eux et vous tomberez par l'épée»
(14,42-43)

Pourquoi le verset précise-t-il que Amalek et Canaan sont là-bas devant eux ? Qu'ajoutent les mots « devant eux » ? En fait, les actions qui sont réalisées dans un endroit y laissent une trace qui aura une influence dans l'avenir. Ainsi, quand des réchaïm commettent des fautes quelque part, celui qui viendrait même plus tard en ce lieu, pourra ressentir une certaine chute spirituelle du fait de l'influence négative qui s'y trouve, provoquée par les fautes passées. Ainsi, après la faute des explorateurs, quand une partie du peuple décida de monter quand même, Moché leur dit que Amalek

et Canaan se trouvent là-bas « avant eux » (en hébreu, ' « avant eux » et « devant eux » se disent "Lifnéhem"). Et de la sorte, ils ont commis de grandes fautes dans le passé. Et c'est du fait de cette influence néfaste que vous tomberez par l'épée". Vos forces s'affaibliront du fait de l'impureté laissée dans ce lieu.

Tiféret Avot

Halakha : Les lois de la Chemita : La Mitsva de Biour

Lorsqu'arrive une certaine date, il y a une obligation de détruire les fruits de la Chemita. Cette date varie en fonction de chaque espèce, car elle correspond au moment où elle ne se trouve plus dans les champs ou sur les arbres. Pour connaître la date de biour de chaque espèce, il faudra se reporter à un calendrier de Chémitta.

Rav Cohen

Dicton : Dans toute entreprise, il peut y avoir des bénéfices, mais trop parler n'amènera que des ennuis.

Proverbes du Roi Salomon

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, אליהו בן זהרה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זוירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלום, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוזה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ילי יעל, שלמה בן משה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר.





Sortie de Chabbat Béha'alotékha, 13 Siwan 5770 et 13 Siwan 5782



COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

בית נאמן

Sujets de Cours :

1. Les sept sages face à notre sainte Torah
2. Le secret de la réussite et de la compréhension des juifs qui étudient la Torah
5. Dans le verset « א-ל נא רפא נא לה », pourquoi y'a-t-il deux fois le mot « נא » ?
6. Commencer le Vendredi, un travail qui se terminera pendant Chabbat
7. Si Vendredi, on dit à un non-juif de faire un travail pour lequel c'est sûr qu'il le fera pendant Chabbat
8. Louer des ustensiles à un non-juif la veille de Chabbat
9. Lorsque Maran le Choulhan Aroukh écrit « סתם » ou « יש », quel est son avis ?
10. Connaître les bases de l'enseignement

« Je le repousserai des alentours »

Hazzak Oubaroukh à Rabbi Kfir Partouche et à son frère Rabbi Yéhonathan, pour le chant « מצפרא עד ערב » de Rabbi Acher Mizrahi. Regardez la différence entre le peuple d'Israël et les autres nations. Les nations du monde veulent Has Wéchalom nous exterminer de la surface de la terre, alors que nous voyons dans le chant d'Acher Mizrahi, il dit : « אדחרה מסביב » - « Je le repousserai des alentours ». Comme un homme qui mange une pastèque dans laquelle il y a des pépins, c'est interdit de les enlever pendant Chabbat car ça s'appelle « trier ». Alors que fait-on ? On prend un couteau et on repousse un peu de chaque côté. Pareil ici, au lieu de dire « je l'effacerai », on dit « je le repousserai ». C'est la finesse du judaïsme et de la Torah. C'est ça le savoir-vivre.

Il connaît toutes les sagesse mais il choisit la Torah qui est la source de la sagesse

La Paracha de la semaine commence par : « אל - « c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière » (Bamidbar 8,2). Nous avons (Darkhei Haïm qui a été édité à Jérusalem en 5782, page 42a) une belle histoire sur un sage du nom de Rabbi Shmelke de Nikolsbourg. Lorsque le Gaon Rabbi Shmelke a été nommé, il a occupé la place de chef du Beth Din Kodesh dans la ville de Nikolsbourg. Pendant Chabbat, il faisait des discours sur les sept sagesse. Chaque Chabbat il expliquait une

sagesse, jusqu'arrivé aux sept sagesse. Cela était très étonnant aux yeux des sages Rabbins qui assistaient à son cours, car ils pensaient qu'au début, il ferait des cours sur la puissance d'Hashem, sur des approfondissements ou du Moussar. Mais c'est seulement après avoir expliqué les sept sagesse qu'il se mit à parler de Moussar, de philosophie et d'approfondissements. Un jour, dans un cours, il commença à dire aux participants qu'il y a un verset qu'il n'avait jamais réussi à comprendre. Pourquoi est-il écrit dans Kohelet (7,5) : « טוב לשמוע גערת חכם מאיש שומע » - « Mieux vaut entendre les reproches d'un sage qu'un homme qui écoute les chansons des sots ». Le verset aurait dû dire : « טוב לשמוע גערת חכם מלשמוע שיר כסילים » - « Mieux vaut entendre les reproches d'un sage que d'écouter les chansons des sots » ! Pourquoi avoir ajouté le mot « un homme » ? Il explique en vérité que le sens du verset est le suivant : « Il vaut mieux entendre les reproches d'un sage qui comprend aussi les chansons des sots »... Car celui qui écoute des reproches d'un homme qui ne connaît rien aux autres sagesse, et qui connaît et parle seulement de la beauté de la Torah, il dira : « le pauvre, il connaît que la Torah, il sait parler que de ça ». Par contre un homme qui connaît les autres sagesse comme Rabbi Shmelke, et qui dit que la Torah est au-dessus de tout, cela fait trembler le monde. Il dit : « Celui qui étudie bien les sept sagesse, et malgré cela il pousse les gens à choisir la sagesse de la Torah, c'est ce sage que le peuple croira ».

Le secret de la réussite et de la compréhension des

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 21:38 | 23:03 | 23:09

Marseille 21:04 | 22:16 | 22:34

Lyon 21:18 | 22:32 | 22:48

Nice 20:58 | 22:11 | 22:28



הקבלה העולמית
bait.netemame@gmail.com

1



עזרים וזרים וכלם דורו, חנה חורו, אביו סגור סליחו
עזרים וזרים וכלם דורו, חנה חורו, אביו סגור סליחו

Mais nous avons un homme qui est ministre des Finances, mais qui sait donner de l'argent qu'aux bédouins, au Hamas et à Zoabi. Par contre lorsqu'il s'agit des agriculteurs qui ont besoin d'argent pour la Chémita, je ne sais pas combien il leur donne, peut-être un ou deux centimes, c'est tout... Il n'a pas d'intelligence. Peut-être que le ministre des Finances de Gaza donnait mieux à l'époque, mais c'est comme ça. Il dit tout le temps que les étudiants en Yéchiva ne connaissent pas les bases et qu'ils ne connaissent rien. Alors nous devons lui montrer que celui qui étudie la Torah connaît mille bases et a un cœur aussi large que l'entrée d'une salle. Il y a un livre qui a été écrit par le Rav Ytshak Lorencz, le fils du Rav Chlomo Lorencz. Le livre s'appelle « חכמת הנפש היהודית », et à la page 143 il raconte : « Le gouverneur de la Banque d'Israël, Stanley Fischer est venu pour nous consoler durant les sept jours de deuil de mon père mon maître le Rav Chlomo Lorencz. Et il a dit : « Les plus hauts fonctionnaires de la banque disent que le défunt le Rav Chlomo Lorencz était un génie puissant dans le domaine de l'économie (comme le Rav Gafni qu'il ait une longue vie), et j'ai voulu savoir dans quelle grande école il a appris la comptabilité, et dans quelle université il a étudié l'économie ? » Je lui ai répondu – dit son fils l'auteur du livre – Mon père a appris la comptabilité au Heder à Budapest, et l'économie, il l'a étudiée chez Rabbi Yérouham HaLévy Levovitz dans la grande Yéchiva de Mir en Lituanie... (le Rav Levovitz s'occupait de la Yéchiva). Le gouverneur était surpris. J'ai essayé de lui expliquer en résumé la particularité de l'approfondissement du Talmud, et nous sommes arrivé à la conclusion que celui qui consacre la majorité de sa vie dans l'approfondissement du Talmud, pourra ensuite étudier tous les autres sujets avec une grande facilité. Monsieur Fischer a exprimé de la souffrance de ne pas avoir entendu ces paroles plus tôt. Il a dit : « il y a un mois environ, j'ai assisté à un rassemblement entre gouverneur de banques dans le monde, et l'un d'entre eux m'a demandé pourquoi les juifs sont autant riches ? Il a essayé de me faire des allusions sur le fait qu'il y aurait une magouille dans tout ça. J'ai fait au mieux pour lui répondre, mais j'ai senti que je n'avais pas la réponse correcte. Maintenant je comprends le secret de la réussite des juifs qui étudient le Talmud.

Un cheval peut résoudre le problème de dix-sept chevaux

Lorsqu'un homme étudie la Talmud, il a un esprit piquant et aiguisé, droit et vrai. Cela lui apporte la connaissance en mathématique et dans d'autres choses. Pour vous donner un exemple, je vais vous ramener une histoire sur Rabbi Haïm de Volozin, lorsqu'il était jeune, âgé de onze ans. Son père faisait du business avec des grands riches, et un

jour, un riche russe non-juif est venu le voir en lui présentant un problème compliqué. Il lui expliqua qu'il avait déjà exposé ce problème aux plus grands sages, et aux plus grands professeurs, mais que personne n'arrivait à le résoudre. Il lui demanda alors de trouver quelqu'un parmi les juifs qui pourrait peut-être trouver une réponse à sa question. Il lui demanda : « Quel est le problème ? » Il répondit : « Voici le problème : Un père a laissé un très grand héritage à ses enfants avant de mourir. Parmi cet héritage, il y avait dix-sept chevaux pur-sang (ce sont des très bons chevaux, chacun coûte l'équivalent de cent chevaux ordinaires). Ce père a dit dans son testament : il ne faut ni vendre, ni égorger, et ni rien faire. Mais il faut les partager pour mes trois fils, de la manière suivante : l'aîné doit en prendre la moitié, le deuxième doit en prendre le tiers, et le troisième doit en prendre un neuvième (une part sur neuf). Mais nous ne savons pas comment faire le partage. Nous ne pouvons pas vendre de chevaux car il l'a interdit. Nous ne pouvons pas en égorger car il l'a également interdit. Si on doit les partager, comment faire ? Il y a dix-sept chevaux. L'aîné doit en prendre la moitié, cela fait huit chevaux et demi, comment faire ? Le deuxième doit en prendre un tiers, cela fait cinq chevaux et deux tiers d'un cheval, comment faire ? Le troisième fils doit en prendre un neuvième, cela représente un cheval et huit-neuvième d'un cheval. Il est interdit de les vendre, de les égorger ou de les manger ; alors on fait comment ? Rabbi Haïm à ce moment-là âgé de onze ans marchait et est entré dans la chambre. Il dit : « Si ce Monsieur respecté me donne un cheval de sa cavalerie, je peux résoudre ce problème ! ». Son père le réprimanda : « Que fais-tu ? Va au Heder ! » Le Monsieur qui était venu poser le problème lui dit : « Non, non, laisse-le, nous allons écouter ce qu'il a à dire ». Puis il se tourna vers l'enfant et lui dit : « Si tu peux résoudre ce problème, ce n'est pas un seul cheval que je te donnerai. Je te donnerai quatre chevaux et tout le carrosse... » L'enfant lui répondit : « mais que vais-je faire avec tout ça ? Tu crois que je vais chevaucher des chevaux ? Non, j'étudie ! Mais un cheval peut résoudre ton problème ». L'homme lui dit : « un cheval va résoudre des problèmes ? Tous nos professeurs n'ont pas réussi à résoudre ce problème et toi tu as un cheval qui peut le résoudre ? » Il lui répondit : « Ce n'est pas un cheval à moi, mais un cheval à toi... Ramène le cheval que je t'ai demandé ». Il lui dit : « Que vas-tu faire avec ? » Il lui dit : « Tu ajoutes ce cheval aux dix-sept chevaux que le père a laissé en héritage, donc au total il y en aura dix-huit. La moitié, ça fait neuf. Le tiers, ça fait six. Et le neuvième, ça fait deux. Si tu additionnes ces chiffres, tu retrouves les dix-sept chevaux d'origine, et tu peux reprendre ton cheval que tu avais ajouté pour résoudre le problème ». L'homme fut ébloui par tant de sagesse et de désintérêt.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Quelle est la sagesse profonde qu'il y a dans sa réponse ?

C'est une histoire qui a été rapporté dans plusieurs endroits avec des versions différentes, et Rabbi Yossef Haïm a fait une allusion à cette histoire dans le mot : « טוב » ; chaque lettre représente la valeur numérique d'une des parts attribués aux enfants héritiers de cette histoire. Mais j'ai toujours lu cette histoire en essayant de comprendre où était la sagesse dans la solution apportée. De prendre un cheval de l'extérieur, pourquoi ? Nous voulons résoudre le problème qui se pose, alors pourquoi aller chercher quelque chose qui n'est pas dans le problème ? puis j'ai compris qu'il y a une sagesse profonde dans cette solution. Car il n'existe aucun nombre au monde qui reste un nombre entier si on lui enlève la moitié, le tiers et le neuvième. Il est obligé d'obtenir un nombre décimal si on enlève ça dans n'importe quel nombre au monde. Pourquoi ? Parce que si on prend n'importe quel nombre au monde, si on enlève la moitié, il va en rester la moitié. De cette moitié, si tu enlèves le tiers, il en restera la moitié d'un tiers (pourtant pour le dernier fils il faut un neuvième, et c'est moins que la moitié d'un tiers !). Alors comment trouver une issue à ce problème étrange ? Que faire des décimales, on les jette ?! Par exemple sur 100%, la moitié c'est 50%. Puis le tiers c'est 33%, donc nous avons déjà un total de 83%. Enfin, un neuvième représente 11%. Si on additionnes tout ça, on obtient 94%... Que fait-on des 6% restants ? C'est pour cela qu'il n'y a aucune solution envisageable sans ramener un chiffre de l'extérieur. C'est ce qu'a dit ce Tsadik Rabbi Haïm. Tu prends un cheval et tu complètes le nombre, puis tu peux le retirer.

"א-ל נא רפא נא לה" - « Hachem, s'il te plaît Guéris-la, s'il te plaît »

A la fin de la paracha, Moché prie pour la guérison de sa sœur. Il dit "א-ל נא רפא נא לה" - « Hachem, s'il te plaît Guéris-la, s'il te plaît » (Bamidbar 12;13). Pourquoi a-t-il employé deux fois le terme נא-s'il te plaît ? Le Rav Hida explique qu'il existe une segoula pour que notre prière soit écoutée : insérer le nom de Michael dans la prière, puisque c'est l'ange défenseur d'Israel. Alors, en répétant deux fois le mot נא, cela donne une valeur numérique de 102, soit une unité de plus que celle de מיכאל. Mais, en fait, le mot נא a, tout simplement, deux définitions. Selon le Evén Ezra, ce mot signifie, en général, « maintenant ». Mais, des fois, il signifie « s'il te plaît ». Nous pouvons alors comprendre la demande de Moché "א-ל נא רפא נא לה" - « Hachem, s'il te plaît Guéris-la, maintenant ». Ce n'est donc pas une répétition. Et nous comprenons d'autant plus, alors, la réponse d'Hachem qui lui dit alors

"ואביה ירוק ירק בפניה הלא תכלם שבעת ימים" - "Si son père lui eût craché au visage, n'en serait-elle pas mortifiée durant sept jours?" (Bamidbar 12;14). Hachem explique que cela ne se fait pas de la guérir immédiatement. Elle a besoin d'au moins sept jours de punition. Il faut étudier le sens simple du verset, cela a un goût inestimable.

Le Chabbat

Maran, dans le Beit Yossef (chap 307), écrit, au nom des corrections Maimonides, des précisions sur les tolérances de Beit Hilelc concernant l'entrée du Chabbat. Comme enseigne la Guemara Chabbat 17b : Beit chamai ne permettent de laisser des préparations d'encre qu'à condition que le processus se termine avant l'entrée du Chabbat. Alors que Beit Hilel autorise de démarrer la procédure juste avant l'entrée du Chabbat et laisser le travail se faire durant le Chabbat. Ou bien : Beit Chammai ne permet de charger l'âne d'un non-juif ou d'aider ce dernier à mettre sur soi un chargement que s'il pourra arriver à destination avant Chabbat. Mais, Beit Hilel autorise de le faire même juste avant l'entrée du Chabbat. Et Maran écrit que le Roch écrit qu'il est interdit de laisser des sous à un non juif pour qu'il achète quoique ce soit durant Chabbat. Et les corrections Maimonides écrit que lorsque Beit Hilel avait autorisé cela, ce n'était que pour des produits qu'on pourrait acheter en semaine. Mais, si cela n'est possible que durant Chabbat, car c'est le jour du marché, c'est impossible. Et Maran ajoute que même si le samedi n'est pas le jour du marché, lui demander d'aller acheter le jour du Chabbat est interdit. Le fait de préciser une mission pour Chabbat pose problème.

Dire au non-juif le vendredi

Certains Aharonim ont compris alors que dans la mesure où il ne précise pas la mission pour Chabbat, même si le jour du marché a lieu Chabbat, ce sera permis de le lui demander. Mais, cela n'est pas évident. En effet, Maran parle du cas où la mission peut être effectuée à Chabbat, comme en semaine. Uniquement dans ce cas, si le juif précise d'y aller pendant Chabbat, c'est interdit. Et s'il ne lui précise pas, il n'y a pas de problème. Mais, si le jour du marché est le Chabbat uniquement, alors, même si on ne lui précise pas de faire la mission le Chabbat, cela reste interdit. Le Rav David Yossef Chalita, dans son livre Halakha Beroura, rapporte plusieurs Aharonim qui pensent pareillement : Ateret Zekenim, Zera Émet, Hermès Moché, Zakhon leitshak, Rabbi Chlomo Alfandri, le Rav Mechach. C'est pourquoi, laisser sa voiture à réparer, chez un carrossier non juif, le vendredi, pour la récupérer le samedi soir, ne peut être permis que si tu lui as laissé le temps de la réparer, en dehors du Chabbat. Mais, lui la laisser juste avant Chabbat, pour la récupérer à

la sortie, c'est interdit. C'est ce que Maran écrit que même si tu ne lui demandes pas de faire le travail Chabbat, dans la mesure où tu le contrains à le faire en ce jour, c'est interdit. Évidemment, lui demander de faire cela Chabbat, est interdit. A fortiori, laisser ce travail à un juif non pratiquant, le vendredi pour le dimanche, est interdit. Il faut alors lui préciser de le faire qu'en dehors du Chabbat. Et s'il ne t'écoute pas, c'est son problème.

Louer des affaires à un non juif le vendredi

Est-ce permis de louer des affaires à un non juif le vendredi ? Beit Chamai pensent qu'on a le devoir de veiller à ce que nos affaires soient au repos le Chabbat. Alors que, selon Beit Hilel, ce devoir ne concerne que nos animaux. La question qui se pose est alors la suivante : peut-on passer à un non juif une affaire qu'il puisse utiliser le Chabbat ? Par exemple, lui passer une charrue pour travailler durant Chabbat. La Guemara Chabbat 19a dit qu'on ne peut louer à un non juif des affaires, le vendredi, mais on peut les lui passer le mercredi ou le jeudi. Pourquoi ? Car, alors, le salaire du Chabbat est englobé dans la durée de la location. Alors que si on les lui passe le vendredi, pour qu'il puisse les utiliser le Chabbat, c'est interdit. Le Rif et le Rambam pensent que ces enseignements suivent l'opinion de Beit Chamai. Ce qui veut dire que, selon Beit Hilel, on pourrait passer les affaires même le vendredi. D'autre part, 12 Aharonim pensent que ces enseignements suivent l'opinion de tous. En passant les affaires, au non juif, le vendredi, cela s'apparente à un salaire de Chabbat. C'est pourquoi ils interdisent. Maran opte pour l'avis du Rif et du Rambam, et ramène sous forme de « certains disent », l'avis des autres. Le Rav Hida, dans Birke Yossef, dit qu'il existe un responsa, d'un sage contemporain à Maran, dans lequel, l'auteur s'étonne de la position de Maran, à ce sujet. Comment a-t-il pu suivre le Rif et le Rambam, alors que leur avis est contesté par 12 Aharonim, et notamment le Ramban. En réalité, Maran a un principe : si deux piliers de la loi permettent quelque chose, on peut s'appuyer sur eux, en pratique. Si ce n'est dans les cas où la tradition suit la position inverse, Maran se montre alors plus strict. A ce sujet, il n'existe pas de tradition car nous n'avons pas forcément l'habitude de louer ou prêter des affaires au non juif, le vendredi. Quand le cas se présente, on se pose la question. C'est pourquoi on suit le Rif et le Rambam qui pensent que, selon Beit Hilel, on aurait le droit. Malgré tout, le Rav Hida conseille de se montrer strict, dans la mesure du possible, et de passer les affaires le mercredi ou le jeudi.

L'opinion de Maran

Et le Rav Hida rapporte le Knesset Hagedola qui pense que lorsque Maran ramène 2 avis, un premier, et un autre « certains disent », il est

possible que Maran suive le second avis. Mais, on ne peut pas dire cela car il est connu que dans un tel cas, Maran suit le premier avis, c'est un principe. Même si le Helkat Mehokek a pensé aussi remettre en doute ce principe, son fils a écrit avoir trouvé dans un responsa du Rama de Pano que Maran est le maître incontesté de tous, et lorsqu'il ramène un premier avis, il s'agit de son opinion, et le second sous forme « certains disent » n'est pas la voie à suivre. Les Aharonim polémiquent sur ce second avis que Maran rapporte. Certains pensent que, selon Maran, il conviendrait de se montrer sévère comme ce second avis. D'autres pensent que cet avis a été rapporté que par respect pour ceux qui l'ont évoqué. C'est ainsi l'avis du Gaon Rabbi Moché Sitroug, dans le Chout Yachiv Moché. Et c'est aussi l'opinion du Rav Ovadia. Mais, parfois, il convient de se montrer plus strict, comme dans le cas cité précédemment, où douze Rishonim pensent qu'il le faut.

Règles pour statuer les lois

Il faut apprendre à statuer les lois. Ceux qui n'en connaissent pas les principes ne font qu'embrouiller. Une fois, j'avais dit, au nom du Rav Ovadia a'h, qu'il est autorisé d'utiliser l'eau, pendant Pessah. Même si cette eau vient du Kineret, et qu'il peut arriver que des arabes viennent y jeter du pain durant Pessah. On utilise le principe du double doute: peut-être que du Hamets ne peut invalider une mer; et si cela était possible, peut-être que la loi suit Rabenou Tam, dans Tossefote, ainsi que les Chéiltotes, qui disent que le Hamets peut s'annuler dans 60 fois le volume. Alors ça une personne s'était levé pour me dire « pourtant Maran à statuer que le Hamets est interdit pour toute quantité »?! Quelle remarque extraordinaire ! Pense-t-il que le Rav n'a pas tenu compte de cette règle de base?! Seulement, il s'est appuyé sur le double doute pour autoriser l'eau. Quand le double doute ne peut être utilisé ? Quand on veut s'appuyer sur un avis unique. Mais, si cet avis est suivi par 2, au moins, on peut l'associer à un double doute, même si ce n'est pas leur avis qu'on suivra concrètement. Il faut apprendre les règles. Il existe des livres pour cela. Notamment celui de Rabbi Khalfoun a'h. Sans cela, l'homme se perd dans des raisonnements erronés. Il faut comprendre les paroles de nos sages convenablement. Baroukh Hachem leolam amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches Avraham, Itshak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée et ceux qui écoutent en direct, ou par la radio Kol Barama, et ceux qui lisent le feuillet Bait Neeman. Qu'Hachem les benisse et leur donne une bonne vie. Que le Chabbat soit cher à leurs yeux. Et qu'Hachem s'occupe de ceux qui luttent contre le Chabbat. Et qu'on puisse mériter une délivrance complète, bientôt et de nos jours, amen weamen.

MAYAN HAIM

edition

CHELA'KH LE'KHA

26 SIVAN 5782
25 JUIN 2022

entrée chabbath : entre 20h18 et 21h40

selon les horaires de votre communauté

sortie chabbath : 23h04

- 01 La stratégie de Calev ou du bon usage de la politique
Elie LELLOUCHE
- 02 Faut-il vraiment croire à tous ses rêves?
Ephraïm REISBERG
- 03 L'épisode de Myriam et celui des explorateurs
Raphaël ATTIAS
- 04 Plaidoirie pour le plan B
Yo'hanan NATANSON

LA STRATÉGIE DE CALEV OU DU BON USAGE DE LA POLITIQUE

Rav Elie LELLOUCHE

Annonçant à Moché la terrible sanction prononcée contre les Béné Israël, à la suite de leur refus de prendre possession de la terre d'Israël, Hashem isole le cas de Calev: «**Mais Mon serviteur Calev parce qu'un autre esprit était avec lui et qu'il était pleinement avec Moi, Je le ferai entrer dans le pays où il s'est rendu et sa descendance en héritera**» (Bamidbar 14,24). Cette mesure d'exception a de quoi surprendre. Calev ne fut pas le seul à s'opposer au rapport défaitiste des Méraguélîm au retour de leur mission. Plus tôt dans le récit, la Torah évoque la tentative menée conjointement par Calev et Yéhochoua' afin d'exhorter le peuple à ne pas renoncer. L'omission par Hachem du sort bienveillant qu'Il réserve au fidèle élève de Moché à ce moment du récit est d'autant plus surprenante qu'au départ de la mission qu'il confie aux explorateurs, Moché va de son côté «ignorer» Calev et s'adresser spécifiquement à Yéhochoua' lui consacrant alors une Téphila: «Que Hashem te sauve du complot des explorateurs» (confer Rachi sur Bamidbar 13,16). Là encore on peut s'étonner de cette exception.

Pour le 'Hafets 'Hayim ce «traitement» différencié que Hashem d'une part, et Moché d'autre part, réservent à ceux qui seront les seuls rescapés de cette tragédie s'explique par l'approche spécifique que ces deux justes adoptèrent dans leur service divin. Face aux forces qui tentent de contrarier le projet voulu par le Maître du monde, l'attitude à adopter peut obéir à deux modalités distinctes. On peut décider de s'opposer frontalement à ces forces et ainsi se démarquer résolument de ceux qui veulent porter atteinte aux valeurs de la Torah. Cette voie présente, outre l'avantage de nourrir ses propres convictions, celui de renforcer sa détermination dans le combat mené. Cependant une telle attitude expose son auteur aux attaques potentiellement dangereuses de ceux qu'il entend dénoncer, et peut s'avérer alors contre-productive. À l'inverse le choix d'une réaction superficiellement consensuelle prémunit du risque de ces attaques. Il permet par ailleurs de donner plus de poids à l'opposition déclarée, une fois venu le moment choisi pour l'exprimer. En revanche le risque existe ici qu'une forme de renoncement ne finisse par se faire jour, et ne conduise même en bout de course à une adhésion aux thèses de ceux que l'on voulait combattre.

Moché, animé des vertus du Roua'h HaQodech; l'esprit de sainteté, avait pleinement conscience des différences de nature et d'attributs de Calev et Yéhochoua'. Ce dernier, son élève attiré, était d'une détermination absolue. Son approche des relations humaines, s'agissant de la défense du projet divin, ne tolérait aucune concession aussi circonstancielle soit-elle. C'est pourquoi Moché implora la miséricorde divine à son sujet, craignant l'opposition violente des autres Méraguélîm. Calev, son beau-frère, était au contraire doté d'un caractère plus réservé, ce qui le rendait plus à même de composer face à la mise en œuvre du complot fomenté par ses pairs.

C'est parvenus à Hébron que les dix Méraguélîm qui allaient s'opposer

à l'entrée en Érets Israël élaborèrent leur plan. Face aux géants puissants qui dirigeaient cette ville et la peur qu'ils leur inspirèrent, les compagnons de route de Yéhochoua' et Calev étaient résolus à faire échec au projet divin. Protégé par la prière de son Maître, Yéhochoua' prit alors sans hésiter le risque de faire valoir son opposition. Calev, poursuit le 'Hafets 'Hayim, opta quant à lui pour une stratégie attentiste. Le danger que représentait le fait de s'opposer aux autres Méraguélîm, auquel s'ajoutait le souci d'une approche alternative à même de déjouer leur complot le convainquit d'adhérer en apparence à leur dessein. Conscient cependant du risque que lui faisait courir sa démarche quant à la constance de ses convictions profondes, Calev décida de se rendre sur la tombe des Avot afin d'implorer leur aide.

De retour auprès du peuple, face aux propos violemment hostiles des Méraguélîm, Yéhochoua', dont l'opposition marquée aux allégations mensongères de ses compagnons était connue de tous, ne put s'exprimer. C'est alors que Calev prit la parole: «**VaYahas Calev Ete Ha'Am Ele Moché – Calev fit taire le peuple et se tourna vers Moché**» (Bamidbar 13,30). Profitant du sentiment d'adhésion qu'il avait réussi à susciter auprès des autres Méraguélîm quant à leurs mensonges, Calev capta l'attention du peuple tout entier: «Est-ce la seule chose que le fils de 'Amram ait faite à notre égard ? » s'exclama-t-il (confer Rachi sur Bamidbar 13,30). S'attendant à une charge contre le prophète, les Béné Israël tendirent une oreille attentive à l'annonce du discours qu'il s'appropriait à leur tenir. Répondant à sa propre question il rappela alors tout ce que le 'Am Israël devait à son guide fidèle et la confiance qu'il devait dès lors lui témoigner quant à la conquête de la terre sainte.

C'est cette capacité à maintenir la constance de ses principes tout en feignant de les renier face aux autres Méraguélîm qui lui vaut la reconnaissance spécifique que lui témoigne Hashem: «Mon serviteur Calev parce qu'un autre esprit était avec lui et qu'il était pleinement avec Moi». HaQadoch Barou'kh Hou n'ignore pas ici, en exprimant Sa gratitude à l'égard du mari de Myriam, la fidélité dont avait fait preuve également Yéhochoua' tout au long de ce récit. Ces deux justes, chacun à son niveau et selon sa propre perception, ont cherché à déjouer l'entreprise mortifère des Méraguélîm. Cependant la démarche de Calev aux contours apparemment plus troubles et aux motivations plus incertaines se devait d'être publiquement reconnue par Hashem. Certes l'intervention de Calev ne permit pas de ramener le peuple à la raison lors de cette nuit funeste du 9 Av 2449. Cependant ses paroles laissèrent leur empreinte profonde au sein des descendants des Avot et permirent probablement à ces derniers de réaliser après coup la gravité de leur égarement. Ce réveil bien que tardif conféra toute sa légitimité à l'emploi d'une stratégie qui, malgré son apparence artificieuse, relevait en fait d'une démarche totalement pure.

Réouven se rendait en voiture comme chaque matin sur son lieu de travail lorsqu'un conducteur peu soucieux du code de la route surgit et percuta son véhicule. Il en résulta un choc très important, mais fort heureusement, personne ne fut blessé. En revanche, les deux voitures étaient très endommagées. Le conducteur imprudent supplia Réouven de ne pas appeler la police, qui lui infligerait alors une amende extrêmement importante et proposa de régler l'ensemble des dommages directement auprès du carrossier. Reouven accepta.

Quand les réparations furent terminées, on présenta la note de 3000 euros au conducteur. Il exprima un fort étonnement. Étant lui-même compétent en carrosserie, il avait estimé le montant des réparations à 1000 euros de moins que ce qu'on lui demandait. Il exigea une nouvelle expertise auprès du garagiste, qui lui confirma qu'il s'agissait effectivement d'une estimation correcte.

La veille de Rosh Hashana, le conducteur versa l'intégralité de la somme à Réouven.

Pourtant, le lendemain matin, Réouven s'éveilla, extrêmement préoccupé. Il avait rêvé de son père décédé, qui était connu comme sa grande érudition en Torah ainsi que pour sa crainte du Ciel à toute épreuve.

Dans le rêve, il s'avancait vers son fils et, une fois face à lui, s'écria : « Mon cher fils, je suis venu te dire que se trouvent chez toi 1000 euros provenant du vol ! Rends-les à leur propriétaire dès que possible. » Après quoi Réouven s'éveilla en sueur et tremblant de tous ses membres.

Il fit immédiatement le lien avec l'accident de la route qu'il avait subi, ainsi qu'à l'étrange réaction de l'autre conducteur lorsque le garagiste lui avait annoncé la somme à régler. S'était-il enrichi du montant supplémentaire de 1000 euros, sur le dos du chauffard, rendant ainsi Réouven possesseur d'argent volé ?

Réouven se demandait à présent s'il fallait rendre cet argent, à la suite de ce rêve si troublant.

Le cas fut présenté à Rav Zilberstein. Il répondit en citant la Guémara (Sanhédrin 30a), où l'on raconte l'histoire d'un homme qui décéda en laissant à son fils une certaine somme d'argent, mais sans que ce dernier

sache où il se trouvait. Le fils était véritablement contrarié de ne pouvoir récupérer l'argent légué, jusqu'à ce qu'il rêvât de son père, qui lui indiqua clairement où se trouvait l'argent, tout en lui précisant que la somme était intégralement dédiée au Ma'asser Cheni. Le fils était donc apparemment dans l'obligation d'emmener l'argent à Yeroushalayim et de le dépenser sur place dans des conditions restrictives.

Le rêve de cet homme fut présenté aux Sages, qui lui permirent, contre toute attente, de profiter de l'argent sans le considérer comme Ma'asser Cheni. Les rêves n'ont aucun pouvoir de décider du statut d'une somme d'argent, même si c'est grâce à ce rêve que le fils put localiser son héritage !

Il semble donc que les rêves ne doivent pas forcément être pris au sérieux.

D'autre part, une Guémara (Nedarim 8a) préconise à quelqu'un qui a rêvé qu'on l'excommunie de se préoccuper d'aller trouver un Beth Din à son réveil pour annuler l'excommunication dont il a été l'objet !

On voit ici que les rêves peuvent avoir un véritable effet sur la personne du rêveur, et comporter des conséquences halakhiques.

Il y a également le cas très célèbre mentionné dans le Or Zaroua (chapitre 200) de Rabbenou Éphraïm, qui autorisa la consommation le poisson Balboute. La nuit suivante, il rêva qu'on lui apportait une assiette remplie d'insectes, et tandis qu'il demandait pourquoi on lui proposait cette nourriture interdite, on lui répondit : « C'est toi-même qui l'as autorisée à la consommation ! »

À son réveil, il se rappela son rêve et se dirigea vers la cuisine. Il brisa toutes les marmites et ustensiles ayant servi à la cuisson de ce poisson !

Force est de constater que ce grand Sage avait accordé également une valeur halakhique au contenu de son rêve, et avait agi en conséquence.

Pour résoudre la contradiction apparente sur la pertinence des rêves entre ces différents enseignements, le Tachbets (2, 128) explique qu'il y a les « véritables rêves », dont il faut tenir compte dans la vie réelle, et les « rêves factices », que l'on peut ignorer totalement. Dans tous les cas, précise-t-il, on ne tiendra pas compte d'un rêve pour réclamer l'argent de quelqu'un.

Concernant l'histoire de Rabbenou Éphraïm, le Noda biYehouda (Tinyana, Yore Dea 30) expliqua ainsi son comportement : Rabbenou Éphraïm était un Juste et un homme extrêmement pieux, et puisqu'il n'était pas parfaitement et totalement sûr de la nature des écailles du poisson Balboute (comme le confirmeront finalement les Tossefot), il considéra son rêve comme un avertissement concernant sa décision. Cela sous-entend que s'il avait été parfaitement sûr dès le début de la nature de ce poisson, il n'aurait jamais pris en compte son rêve en tant que preuve halakhique.

Il résulte de tout cela qu'il ne faudra pas tenir compte des rêves de Réouven, ni l'inciter à rendre ce qu'il suspecte être de l'argent volé sur la base de son seul rêve.

Pour autant, il reste un problème supplémentaire important : le rêve s'est déroulé dans la nuit de Rosh Hashana.

Le Maharsha enseigne en effet (sur Berakhot 18a) que les rêves de Rosh Hashana sont plus véridiques que les autres rêves, en raison du caractère particulier de ce jour.

Grâce à cette idée, nous pourrions également comprendre comment Rabban Yo'hanan Ben Zakkai ayant vu en rêve la nuit de Rosh Hashana ce qui allait se produire de négatif sur les finances de ses neveux, leur permit de se protéger du danger (Baba Batra 10a).

Le Rav Zilberstein conclut son raisonnement en relevant le fait que le Choul'han Aroukh n'a pas retenu l'idée selon laquelle les rêves de Rosh Hashana devraient être pris en considération davantage que ceux du reste de l'année. C'est la raison pour laquelle Réouven sera dans son bon droit s'il garde l'argent qu'il a reçu.

En revanche, s'il tient à être rigoureux vis-à-vis de lui-même et veut tenir compte du fait que son rêve eut lieu à Rosh Hashana, il pourra s'imposer de rendre l'argent qu'il croit volé, en raison du caractère spécial de ce jour unique.

La Paracha Chéla'h Lékhā, que nous lirons ce Shabbat, s'ouvre sur l'envoi des explorateurs par Moché Rabbénou :

« **Hachem parla ainsi à Moché : « Envoie pour toi des hommes et qu'ils explorent le pays de Cana'an que Je donne aux enfants d'Israël : un homme, par tribu de ses pères vous enverrez, chaque prince parmi eux » »** (Bamidbar XIII, 1-2)

- **Rachi (1040-1105)** commente ainsi le verset 2 : « Envoie pour toi des hommes » - Pourquoi est juxtaposée la section des explorateurs à la section de Myriam ? Parce qu'elle a été frappée en raison des paroles qu'elle avait prononcées à l'encontre de son frère, mais ces méchants (les explorateurs) ont vu (son châtement) mais n'en ont pas tiré de leçon (Midrach Tan'houma).

Il est clair que si les explorateurs avaient réfléchi à la punition reçue par Myriam pour avoir médité de son frère Moché, ils se seraient rendus compte de la gravité de la faute de médisance, en auraient tiré la leçon et se seraient abstenus de dire du mal de la terre d'Israël.

Ce commentaire, tiré du Midrach, a interpellé les Sages qui se sont demandés pourquoi Rachi a recherché une explication à la juxtaposition de ces deux événements, si la description qui en a été faite correspond à l'ordre selon lequel ils se sont produits.

- **Rabbi Eliahou Mizra'hi (1450-1525)** considère que Rachi pense que ces sections ne sont pas écrites dans l'ordre chronologique. En effet, selon lui, la section de Kora'h a précédé celle des explorateurs et c'est pour cela qu'il s'interroge sur la juxtaposition de l'épisode des explorateurs à celui de Myriam.

La révolte de Kora'h a eu lieu à 'Hatsérot comme la faute de Myriam. Rachi, dans son commentaire sur le verset : « Ce sont là les paroles que Moché adressa à tout Israël en deçà du Jourdain dans le désert dans la plaine en face de Souf entre Paran et Tofel Lavan Hatsérot et Di Zahav » (Dévarim I, 1), explique que la réprimande « Vahatsérot » se rapporte à la querelle de Kora'h.

Rabbi Eliahou Mizra'hi objecte que même si on accepte le fait que les deux épisodes (de Kora'h et de Myriam) ont eu lieu au même endroit : 'Hatsérot, la révolte de Kora'h a très bien pu avoir lieu avant la faute de Myriam et ce d'autant plus que dès que Myriam a guéri de sa lèpre, « le peuple partit

de 'Hatsérot et ils campèrent dans le désert de Paran » (Bamidbar XII, 16).

Il répond que si la Torah avait écrit les trois événements dans cet ordre : querelle de Kora'h, faute de Myriam et envoi des explorateurs, on aurait considéré que ces épisodes ont été relatés dans l'ordre où ils se sont produits... on n'aurait pas pu en déduire que les explorateurs n'ont pas tiré l'enseignement concernant la médisance !

- **Rabbi Abraham Mordékhai Alter (1866-1948)**, dans son ouvrage « Imré Emet », écrit que la question de Rachi se justifie même si les événements ont réellement eu lieu dans cet ordre.

Il explique que normalement ces deux fautes (celle de Myriam et celle des explorateurs) auraient dû être séparées par d'autres versets pour créer une rupture, comme dans la Paracha Béha'alotékha où nous trouvons une insertion de deux versets (**Vahi binsoa' haaron ...**).

La Torah a tenu à juxtaposer ces deux sections pour qu'on puisse en tirer la leçon donnée par Rachi

- **Rabbi David Pardo (1718-1790)**, dans son commentaire « Maskil LéDavid », écrit qu'en réalité, Rachi pense que ces sections sont dans l'ordre chronologique car il est évident que l'épisode de Myriam a précédé celui des explorateurs. En effet dès que Myriam a guéri de sa lèpre, les enfants d'Israël ont quitté 'Hatsérot et se sont rendus au désert de Paran d'où sont partis les explorateurs.

Selon lui, le commentaire de Rachi porte sur le terme « Lékhā » (pour toi) utilisé dans le verset « **Chéla'h lékhā anachim** » (« **Envoie pour toi des hommes** »). Pour quelle raison, Hachem dit-il à Moché, « pour toi », alors qu'en réalité c'est pour les enfants d'Israël. Il est clair que Moché a entière confiance en la promesse d'Hachem et n'a pas besoin d'envoyer des explorateurs.

Il explique qu'en fait, Hachem a attendu que Myriam médise de son frère Moché et soit sanctionnée pour autoriser l'envoi des Méraguélīm, car maintenant ceux-ci ont la possibilité de tirer la leçon de la faute de Myriam et de ses conséquences. Ils n'auront plus l'excuse de dire qu'ils ne savaient pas et qu'ils ne pensaient pas que la médisance était une si grave faute !

Le commentaire de Rachi soulève une deuxième interrogation : En quoi le fait d'avoir vu que Myriam a été punie pour avoir médité de son frère devait

empêcher les explorateurs de dire du mal d'Erets Israël (règnes minéral et végétal) ? D'ailleurs, nous pouvons lire dans le Traité 'Arakhin 15a :

Rabbi El'azar ben Prata dit (au sujet des explorateurs) : « Si déjà celui qui calomnie des arbres et des pierres est ainsi (puni), à plus forte raison celui qui calomnie son prochain ! »

Cette guémara semble indiquer que la faute commise en disant du mal d'êtres humains est plus grave que la faute des explorateurs qui ont dit du mal de la terre d'Israël c.à.d. d'arbres et de pierres. Donc, même si les explorateurs avaient réfléchi sur la Paracha de Myriam, ils auraient pu dire que Myriam a été sanctionnée parce qu'elle avait médité d'une personne mais qu'ils ne pensaient pas qu'il était interdit de médire de pierres et d'arbres !

Il est possible de répondre à cette question à partir de l'enseignement du Traité 'Houlin 89a suivant :

Rava a dit ou encore Rabbi Yo'hanan : « Ce qui est écrit au sujet de Moché et Aharon est plus grand que ce qui est dit au sujet d'Abraham car pour Abraham, il est écrit « Je suis poussière et cendre » alors que pour Moché il est écrit « mais nous que sommes-nous »

Selon cette guémara nous pouvons expliquer que toute la gravité de la faute de celui qui médite de son prochain est liée à la peine et la vexation subies par la victime de cette médisance. Il en découle que lorsqu'on dit du mal d'une personne modeste qui se considère comme étant « rien », puisque la victime de cette médisance ne ressent ni peine, ni vexation, la faute commise n'est pas aussi grave... C'est pourquoi il est possible de dire que si les explorateurs avaient réfléchi à la Paracha de Myriam et qu'ils avaient vu la punition qui lui a été infligée bien qu'elle est médité de son frère qui « était très humble plus que tout autre homme sur terre », ils auraient pu comprendre la gravité de la dire du mal de la terre d'Israël bien qu'il ne s'agisse que de pierres et d'arbres.

Rappelons que la guémara 'Houlin nous a appris que Moché se considérait moins que « poussière et cendre ». Il en découle que si celui qui médite de Moché est sanctionné, à fortiori celui qui médite de la terre d'Israël !

« Mais les Égyptiens ont su que Tu as, par Ta puissance, fait sortir ce peuple du milieu d'eux, et ils l'ont dit aux habitants de ce pays-là ; ils ont appris, Éternel, que Tu es au milieu de ce peuple, que Celui qu'ils ont vu face à face, c'est Toi-même, Éternel ; que Ta nuée plane au-dessus d'eux ; que, dans une colonne nébuleuse, Tu les guides le jour, et, dans une colonne de feu, la nuit. [...] Et Tu ferais mourir ce peuple comme un seul homme ? Mais ces nations, qui ont entendu parler de Toi, diront alors : "Parce que HaShem n'a pas pu faire entrer ce peuple dans le pays [...], Il les a égorgés dans le désert." Maintenant donc, de grâce, que la puissance de HaShem se déploie, comme Tu l'as déclaré en disant : "HaShem est plein de longanimité et de bienveillance ; Il supporte le crime et la rébellion, sans toutefois les absoudre, faisant justice du crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération." » (Bamidbar 14,13-19)

Qu'est-ce que notre Maître Moshé aurait bien pu faire de plus ?

Après le veau d'or, son agilité intellectuelle et sa force de persuasion avaient épargné le poids de la colère divine aux Bnéi Yisrael. Que pouvait-il ajouter, cette fois, au moment où le peuple avait ajouté foi au rapport calomnieux et cynique des explorateurs ?

C'est la question que pose le Rav Adlerstein au nom de Rabbi Shimshon Raphaël Hirsch ztsh.

Le Créateur a d'abord formulé le « plan A ». Il consiste à détruire ce peuple qui n'a décidément rien compris ! Ils ont vu l'intervention divine comme aucun autre peuple, ni avant, ni depuis. HaShem a été plus que patient avec eux, au moment de leurs premiers errements, peut-être plus dignes d'indulgence. Mais il vient un temps où leur incapacité à faire preuve de confiance provient non de la lâcheté ou du manque de détermination, mais du rejet : « Quand cessera ce peuple de M'outrager ? » (Ibid.14,11)

Moshé comprend qu'un tel plan ne met pas en cause l'objectif que HaShem a assigné à Sa Création. Le projet pour le monde n'est pas repensé, ni le rôle des Bnéi Yisrael. Le peuple juif de cette génération cessera d'exister en un moment effrayant, mais il reviendra ensuite en meilleure condition. HaShem reprendra la construction d'une nation en partant de Moshé lui-même. Quelques décennies, ou quelques siècles plus tard, il y aura de nouveau un peuple prêt à accepter la Torah et à entrer sur la terre. Les promesses faites à Avraham seront tenues. « Patienter » pendant quelques centaines d'années ne risque pas de « contrarier » HaShem. C'est un plan raisonnable et bien fondé.

Moshé comprend que son rôle est de proposer un contre-argument, et de tenter de modifier le sort apparemment scellé du peuple qu'il a guidé depuis la libération de l'oppression égyptienne. Une nouvelle fois, sa compréhension des Voies du Créateur lui donne la clé de la parole juste.

Voilà donc ce qu'il dit :

« Maître du monde, Tu as un projet pour l'avenir, qui s'accomplira quoi qu'il arrive, c'est une certitude ! Mais Tu as choisi un peuple pour être l'instrument de Ta Parole, et son éléction est largement due aux interactions qu'il aura avec d'autres peuples, d'autres nations, d'autres civilisations, et à l'influence qu'il exercera sur eux. Les Hébreux ont déjà mobilisé l'attention de deux superpuissances du temps, les Égyptiens, et les Phéniciens.

Détruire le peuple juif maintenant anéantirait les progrès déjà obtenus en termes d'élévation de l'humanité. Les Égyptiens ont fait directement l'expérience de Ta puissance. Par les miracles, « en Égypte et sur la mer », ils ont pu percevoir quelque chose de Ton but ultime, la victoire de la bonté et de la justice. Le corollaire du départ des Hébreux avait été une attaque irrésistible contre les divinités des rives du Nil, qui avait laissé les Égyptiens dans un désarroi intellectuel total.

De leur côté, les Phéniciens, peuples de l'actuel « Proche-Orient » ont entendu parler de Toi, et perçoivent la libération de Tes enfants de la servitude et leur marche vers la terre comme une menace pour leur sécurité. Ces deux grands peuples observent à présent les événements, et se demandent ce que sera Ta prochaine initiative. Ils attendent le message que Tu vas envoyer au monde, et en espèrent sans doute une réponse à leurs inquiétudes.

Si maintenant Tu détruis le peuple juif, ces nations se parleront, parleront à leurs voisins et à qui voudra les entendre ! Et tout ce qui a été construit sera perdu. Ceux qui veulent nier Ta Présence auront de quoi se réjouir. L'Égypte, qui a été mise à genoux, contrainte d'admettre Ta toute-puissance, sera la première à s'en affranchir, et proclamera à la face du monde entier que Tu n'as pas les moyens de tenir Tes promesses ! »

Moshé souligne que c'est ce qui se produira si « Tu fais mourir ce peuple comme un seul homme », s'ils meurent tous en un instant catastrophique !

C'est à ce stade que Moshé se lance dans la défense du plan B...

« Tu m'as enseigné ce qu'il en est de Ta Bonté, un attribut dont la race humaine doit viser l'acquisition. Ma génération a mérité de voir le déploiement de Ta puissance comme aucune autre. Pourtant, la plus grande manifestation de ce pouvoir ne résidait pas dans le dépassement radical des lois de la nature, comme Tu l'as montré en Égypte. À présent, la démonstration la plus éclatante de Ta puissance serait de manifester concrètement Tes attributs, Tes « midot ». Tu pourrais ainsi enseigner au monde une compétence plus grande encore, celle qui change la faiblesse en force, la confrontation en harmonie. Personne d'autre que Toi ne peut discerner le bien qui se trouve au cœur du mal. Tu es seul à connaître ce qu'il y a de bon dans l'âme de ce peuple de pécheurs. Tu n'as nul besoin de les anéantir, mais Tu peux le changer

en naissance du « 'Am HaShem – peuple de Dieu ». Tu vois l'étincelle d'adhésion qui n'est pas éteinte au sein de la rébellion. Plus encore, Tu es seul à savoir comment nourrir cette flamme minuscule, et la changer en une chaleur ardente !

Détruire ce peuple en une fraction de seconde inspirerait certainement la crainte de Ta puissance infinie. Mais il serait beaucoup plus convainquant de ne pas les détruire (alors que chacun sait que Tu peux le faire), et mener tout de même Ton projet à bien.

Garde en vie cette nation de rebelles, et fais avancer l'histoire malgré eux, non, avec eux, à travers eux ! Transforme les en d'improbables ambassadeurs de Ta Parole.

Le monde apprendra beaucoup à Ton sujet, à cette occasion. La première et la plus importante de ces leçons, c'est que Tu es « Erekh haPaïm – longanime », et que Ta patience dépasse de très loin celle qu'un être humain, fût-il Hillel haZaken, peut posséder. Tu as toutes les meilleures raisons de détruire ce peuple, et pourtant Tu ne le feras pas. Au lieu de quoi Tu attendras, patiemment, que les fauteurs réfléchissent à leurs égarements, s'arrachent à leur enlèvement spirituel, et retrouvent la gloire qui fut la leur.

Tous verront que Tu es « Rav 'Hessed – plein de compassion », et que Ton amour est si grand qu'il n'est pas affecté par les rejets dont il a fait tant de fois l'objet. On réalisera que tu purifies la souillure de la transgression, qu'elle soit causée par la passion ou par la révolte.

On verra comment tu traites le fauteur et sa progéniture. D'une part « *wénaqèh lo yénaqèh* », c'est-à-dire que Tu ne seras jamais complètement indifférent à la plus petite des fautes. Tu connais les effets de la transgression en nous, et Tu ne peux nous laisser nous y enliser, oublieux des effets de la souillure sur nos âmes pures. Tu laves la tache, mais tu ne la négliges pas entièrement.

D'autre part, Tu traites nos fautes comme aucun humain ne peut le faire. Tu prends en considération la Têshouvah que feront des enfants qui ne sont pas encore venus au monde, mais qui reviendront dans la voie de la Torah, trois ou quatre générations plus tard... C'est là une raison de différer ou d'atténuer un verdict.

La plupart d'entre nous sommes habitués à lire le modeste discours de Moshé comme une prière, qui invoque les attributs divins. Le Rav Hirsch voit les choses différemment, comme la proposition d'une voie alternative pour HaShem, un plan d'action qui révélera Ses midot à toute l'humanité.

Ce n'est peut-être rien d'autre que ce que nous faisons quotidiennement dans nos prières. Nous ne sommes certainement pas meilleurs que la génération des méraglim, mais comme Moshé Rabbénou, nous demandons à HaShem d'agir selon la « *Midat haRakhamim* » plutôt que, comme nous le mériterions certainement, en suivant le cours rigoureux de la « *Midat haDin* ».

CE FEUILLET EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN





Parachat Chela'h

Par l'Admour de Koidinov chlita

וַיִּקְרָא מֹשֶׁה לְהוֹשֵׁעַ בֶּן נּוּן יְהוֹשֻׁעַ. (במדבר יג, טז)

"Moché nomma Hochéa Bin Noun, Yéhoshoua."

Le targum Yonathan nous dit qu'au moment où Moché vit l'humilité d'Hochéa Bin Noun, il l'appela Yéhoshoua.



Il est mentionné par la suite que lorsque les explorateurs revinrent de la terre promise (Israël), ils annoncèrent que c'était impossible de la conquérir, car les villes étaient fortifiées et s'y trouvaient aussi des géants. Les livres de 'Hassidout expliquent en fait que les explorateurs découvrirent en Israël de grandes forces qui se levaient contre la sainteté, et qu'il serait impossible de les surmonter pour servir Hachem. A première vue, on pourrait penser que les explorateurs étaient aussi humbles que Yéhoshoua car ils déclarèrent se sentir impuissants face aux forces maléfiques présentes en Israël.

La vérité n'est pas ainsi, car parfois un juif peut être éprouvé par son mauvais penchant (yetser Hara) qui prend le dessus sur lui et lui fait croire que l'épreuve est trop grande et insurmontable ; cependant, s'il était humble à ses propres yeux, et reconnaissait que toutes ses victoires passées sur le yetser hara étaient obtenues seulement grâce aux forces reçues d'Hachem, il aurait eu par conséquent la foi que toute épreuve qui se présente à lui, Hakadoch Baroukh Hou lui donnerait le courage de la surmonter sans craindre de trébucher.

📞 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 📞

Ou par téléphone au +33782421284

📱 Pour aider les institutions, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 21/06/2022

Il se trouve que la pensée de ne pas pouvoir surmonter l'épreuve, bien qu'elle semble émaner d'un sentiment d'humilité n'est en fait que de l'orgueil, car on croit que toutes nos victoires passées ne sont dues qu'à nos propres forces, c'est pourquoi on pense que certaines épreuves sont au-delà de nos forces ; mais si on avait été vraiment humble, on aurait su que c'est Hachem qui nous permet de tenir face à elles, et de les affronter.

C'est cette pensée qu'entretenaient les explorateurs lorsqu'ils prétendirent qu'il est impossible de lutter contre les forces du mal d'Erets Israël, et bien que cela ressemble à de l'humilité, en fait c'est plutôt de l'orgueil et cela constituait une imperfection chez eux car ils étaient tous des hommes de grande envergure. A l'inverse, Yehoshoua qui affirma qu'il est possible de vaincre toutes les forces d'impureté qui se trouvent sur cette terre, démontra par cela qu'il était humble sachant que **tout ce que nous réussissons en général, nous l'obtenons uniquement grâce aux forces dont Hachem nous gratifie**, et donc là aussi, il est évident que nous pourrons les vaincre, même s'il semble qu'elles sont invincibles.

C'est ce que nous dit le targum Yonathan : lorsque Moché vit l'humilité de Yehoshoua, il pria qu'il soit sauvé des mauvais conseils des explorateurs ; car Moché vit en Yehoshoua une véritable humilité et pria que par la force de ce trait de caractère, il ait la foi que les Béné Israël pourront surmonter toute cette impureté et rentrer finalement en Erets Israël, ainsi sera-t-il sauvé des conseils des explorateurs qui affirmèrent le contraire.

Autour de la table de Shabbat n° 338, Chéla'h-lakh



Une Refoua Chlema Pour Meir Ben Léa parmi les malades du Clall Israël

Un grand arbre... cela protège

Avant de commencer mon développement je tiens à vous faire partager un court passage du Saint Zohar de Rabi Chimon Bar Yohaï (Paracha Béhaalotekha) : **"Tout celui qui considère que les récits de la Thora (attrayant à l'époque du désert) ne sont que des simples histoires qui n'ont rien à nous apporter, Que son âme le quitte..."**. A cogiter...

Notre Paracha est riche en événements fondamentaux à l'époque de la traversée du désert. Nous sommes la deuxième année, après la Sortie d'Égypte, le peuple a déjà reçu la Sainte Thora. Moché envoie alors un groupe de 12 hommes dans la terre promise, pour explorer et déterminer comment préparer le peuple à entrer en terre promise. Il leur demande de vérifier comment les villes sont bâties avec ou sans forteresse ? A quoi ressemble la population : est-ce des gens grands et forts ou non ? Parmi toutes ces questions Moché demande s'il existe des arbres, c'est-à-dire si la terre est fertile ou non. Cependant les Sages expliquent que cette dernière question a un sens plus profond (Rachi 13.20). Il s'agissait de savoir s'il y avait un **homme juste et droit** vivant en Israël qui protège, par son mérite, la population autochtone. Et l'arbre est une parabole qui vient désigner ce juste. En effet, de la même manière qu'un arbre protège avec son ombre ceux qui viennent s'y abriter, lorsque le soleil tape et fait pousser de bons fruits... Pareillement le Tsadiq protège, par son mérite, son entourage de tout malheur. La Guémara (Baba Batra 15.) enseigne que le juste dont il est question, c'est Job (Yov). Cet homme droit et rempli de foi en Hachem –malgré toutes ses grandes épreuves, (il avait perdu ses enfants, sa santé, sa fortune que D.ieu nous en préserve) acceptera toutes les difficultés comme provenant de D.ieu pour son propre bien. Ce juste ressemblait à l'arbre qui protège la population car c'était une référence de droiture et de confiance en D.ieu. Ce qui est intéressant de savoir c'est que la Sainte Thora accorde **un grand mérite à tout Tsadiq, même s'il ne fait pas forcément partie de la communauté**.

Lors du compte rendu final, les explorateurs feront savoir à Moché Rabénou que Job n'est plus de ce monde donc il n'y a pas de crainte à avoir pour la conquête. De là, on aura aussi appris que la force d'une nation, ne dépend ni de son nombre de chars et de ses missiles à têtes nucléaires, mais du nombre de ses habitants, qu'elle a réussi à faire grandir « droits » à l'image des majestueux arbres ... Car c'est grâce à eux, que la nation a l'assurance de perdurer dans le temps. De plus, si la Thora octroie un mérite particulier **aux justes**

des nations, à plus forte raison D.ieu accordera **une très haute valeur** aux membres de la communauté sur qui il est écrit : **"Mes fils..."** (Devarim 14). Et de notre Paracha on pourra envisager le rapport avec son prochain sous un autre angle. Au lieu de le considérer **comme un ustensile** avec lequel j'espère arriver à mes fins ... LaParacha nous enjoint de regarder son ami comme un bel arbre... Si aujourd'hui il n'est pas encore le grand Tsadiq, Il n'empêche qu'il a le potentiel de devenir un bel et grand acacia ou un olivier porteur de nombreux fruits...

Dans la suite de la Paracha les explorateurs reviennent aux camps et tiendront des propos très durs sur la Terre Promise. C'est une terre qui « mange » ses habitants car à chaque endroit où ils se rendaient il y avait des enterrements. Les fruits et les hommes sont gigantesques, les villes sont fortifiées. En un mot on ne peut pas faire la conquête de ce pays! Le peuple s'associera à leur conclusion et tous ont pleuré amèrement. On était le 9 Av. Hachem dit : **"Vous avez pleuré inutilement, en punition les générations à venir, pleureront de vraies larmes bien amères."** Les dés étaient jetés! la génération du désert ne rentrera pas en Terre Promise,. Toutefois, la nouvelle génération, les hommes de moins de vingt ans à la Sortie d'Égypte ne sont pas concernés par cette punition. De plus, le 9 av sera fixé, comme la date à venir des destructions des deux Temples de Jérusalem, et de beaucoup d'événements néfastes pour le peuple juif. Les pleurs inutiles se transformeront en des rivières de larmes...

Le Midrash rapporté dans Rachi enseigne que la vérité n'avait rien à voir avec le compte rendu des explorateurs. "La terre mange ses habitants" était juste une impression. Hachem a fait en sorte que dans toutes les villes où les explorateurs se trouvaient, la population autochtone s'occupe d'enterrer ses morts afin de ne pas les remarquer. "Les villes sont fortifiées" montrent que la population est peureuse de l'ennemi éventuel et a besoin de la protection des murailles. Les fruits sont de très gros calibres, preuve que la bénédiction règne en Terre Sainte.

D'après cela, pourquoi les explorateurs ont vu tout en noir ? La réponse sera double. Premièrement il y avait un manque de confiance en D.ieu qui pourtant les aidera pour la conquête comme Il l'a fait durant les 40 années du désert. Deuxièmement, toute manière d'examiner une situation **dépend de l'intérêt premier qu'on y porte**. Les explorateurs étaient des gens importants à l'époque du désert (voir. Rachi au début de la Paracha)

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Or, à leur arrivée en Terre sainte ils ont craint qu'ils ne gardent plus leur place leur importance (d'après le Saint Zohar Paracha Chlah 30). C'est la cause, **sous-jacente**, pour laquelle ils interpréteront les événements négativement.

On aura compris un autre grand principe dans la vie. Pour avoir un minimum de justesse d'analyse, **il faudra veiller à faire table rase de ses intérêts préexistants** et on devra mettre de côté son orgueil qui déforme grandement les événements plus encore que les grands miroirs déformants du jardin d'acclimatation qui modifiaient l'image du petit garçon et le faisait apparaître en espèce de gros monstre

Pour changer de lunettes

Le Machpiah Rav Bidermann Chlita, a rapporté ces derniers temps une histoire véridique qui a eu lieu en Erets Israël : « C'était dans une des grandes villes du centre du pays à la sortie de Roch Hachana 5777 (2017).

Les rues étaient bondées de monde dans l'attente des autobus pour rentrer chez soi. Le temps passe et le dernier autobus pour Jérusalem n'arrivait toujours pas.

La foule perdait patience, car il y avait aussi de nombreux enfants qui attendaient.

Les gens appelaient la compagnie de bus pour savoir ce qui se passait, mais personne ne répondait ou la réponse du standardiste se faisait très vague.

En face d'eux stationnait un bus vide qui affichait le n° 350 pour Ashdod.



Voyant le temps s'allonger, et l'impatience de la foule grandir, une personne a pris son courage à deux mains et est allée voir le conducteur du bus en lui demandant une faveur : pouvait-il faire une grande bonté pour toute cette foule en changeant de direction et partir pour Jérusalem !

Le conducteur ne refusa pas et dit qu'il était prêt à partir pour la Capitale.

La foule qui attendait sur le trottoir n'en revenait pas que l'autobus change de destination et prenne tout le monde à bord !

Ils sont tous montés rapidement dans le bus, et chacun a béni chaleureusement le conducteur pour son audace et sa générosité.

Et tout le long du trajet les conversations échangées portaient sur la chance d'avoir un tel conducteur et chacun lui lançait un

« Hazaq Vébarouh » « Yachér Koah », etc.

À l'arrivée à Jérusalem, et après avoir déposé la plus grande partie des passagers, un des derniers voyageurs s'approche du méritant conducteur et lui demande :

« changer de direction pour un autobus, ce n'est pas banal, et si tes supérieurs l'apprennent, tu risques d'en prendre pour ton grade ! »

Le conducteur lui répondit d'une manière complètement inattendue :

« En fait, c'est bien moi votre bus 400 pour Jérusalem !

Seulement comme j'ai pris un peu de retard sur les horaires, je n'ai pas voulu recevoir les invectives de la foule pour l'heure tardive.

Alors je me suis garé devant la station et j'ai mis le numéro de bus pour Ashdod.

C'est comme ça que j'ai accepté la demande d'un des voyageurs pour aller sur Jérusalem. Et grâce à cela, **j'ai reçu toutes les bénédictions de la foule...** »

Le message pour nous, c'est de savoir que même avec les Fachlots/les bévues de la vie, quelquefois, tout dépend de la manière dont on les prend ! Finalement la foule a passé un voyage agréable et inoubliable... Et c'est peut-être l'explication d'une Halakha difficile qui est de bénir Hachem pour le bien qu'Il nous dispense dans la vie de tous les jours, comme pour le moins bon avec autant de joie dans tous les cas ! C'est peut-être le fait de savoir que fréquemment le mal que l'on perçoit dépend étroitement de la MANIÈRE dont on le voit. On peut s'énervier sur le conducteur du bus qui est en retard, mais aussi on peut finalement le remercier, car c'est grâce à lui si on rentre à la maison.

Coin Hala'ha : L'interdit de Mouqsé est de ne pas déplacer certains ustensiles durant Shabbat. Les objets de valeurs auxquels nous portons toute notre attention au cours de la semaine, le propriétaire leur réservera une place particulière à la maison, dans une armoire ou une vitrine. Ils auront le statut de "Hiss'hone Kiss" perte d'argent. Cela entraîne qu'on **ne pourra pas** les déplacer. Par exemple le couteau du Mohel, ou du Choh'et, **un ordinateur ou un smartphone de valeur** font partis de ce groupe de Mouqsé. Nécessairement si un de ces objets est placé sur une chaise à l'entrée du Shabbat : **je n'aurais pas le droit de le déplacer même si j'ai besoin de la chaise ou même si j'ai une crainte que l'objet ne s'abîme ou soit volé.** Je devrais donc être prévoyant pour que la veille du Shabbat je les range à leurs places. Autre cas, si je suis commerçant, : les articles qui sont destinés à la vente se trouvant à la maison, personne ne devant les examiner, deviendront Mouqsé "Hiss'hon Kiss" . C.A 308.1

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut

David Gold Soffer

Birkat Mazel Tov à Pascal Chekroun et son épouse (Villeurbanne) à l'occasion du mariage de leur fils Matti . Qu'il ait le mérite de fonder une belle famille dans le Clall Israël

Une bénédiction à mon Roch Collel Rav Asher Brakha Chlita et à son épouse pour tous ses efforts dans le développement de ses Collelms/Bet Hamidrash à Raanana et en Erets Israël

Une bénédiction à mon élève et ami du Collel de Raanana (Palmah 15) David Timsit et à son épouse qu'ils aient de la réussite dans l'éducation des enfants "Na'hat Déquédoucha" et la Parnassa

Une bénédiction à Monsieur Zaoui (Paris) et à son épouse pour ce qu'il entreprend et du "Na'hat Déquédoucha" (bons enfants et petits-enfants).



sous la direction
du Rav **Israël
Abargel Chlita**

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Chélah
5782

| 159 |

Parole du Rav



Si tu as réservé un temps pour un cours de Torah, donne toute ton âme ! Laisse ton téléphone dans la voiture. Dis à ta précieuse épouse : Ma précieuse femme c'est pour notre monde futur. Sur ce que j'étudie nous sommes associés moitié moitié ! Rabbi Yéochoua Ben Lévy a dit : Dans le futur Hachem donnera à chaque tsadik 310 mondes comme il est écrit : en donnant à ceux qui m'aiment des biens en partage, en remplissant leurs trésors.

Rabbi Chimon Ben Halfata a dit : Hachem n'a pas trouvé un meilleur ustensile que la paix pour donner la bénédiction à Israël ! Qu'Hachem donne la force à son peuple ! Qu'Hachem bénisse son peuple par la paix ! 310 mondes, la moitié à l'homme, la moitié à la femme. L'homme dira : J'ai étudié et elle va recevoir la moitié ! Viendra aussi le riche et dira : J'ai soutenu la Torah ! Donc, la femme prend, la moitié, le riche prend la moitié, alors que lui reste-t-il ? Rien ! Non comme le dit l'adage : Hachem donne la bénédiction dans la paix. Comment faire la paix ? L'homme recevra 310, la femme recevra 310 et celui qui a soutenu la Torah aussi 310 ! Mais il faut que l'étude soit au nom du ciel. Une Torah au nom du ciel dans la pureté !

Alakha & Comportement



Nos sages expliquent que la vertu de la joie est très grande, qu'elle sauve de toute entrave, qu'elle éveille le cœur à un attachement divin et qu'elle entraîne la bénédiction. Celui qui détient cette vertu d'être dans une joie permanente :

- 1) Méritera d'atteindre des réalisations immenses et sublimes dans la sainte Torah
- 2) Méritera de s'approcher du divin
- 3) Contrôlera son cœur
- 4) Ouvrira la voie de l'esprit
- 5) La présence divine repose sur lui
- 6) Son service divin sera très apprécié devant Hachem
- 7) Hachem l'approchera de lui
- 8) Il sera protégé du yetser ara pour qu'il ne puisse pas le faire chuter de son niveau spirituel
- 9) Il méritera de goûter à la douceur de la sainte Torah
- 10) Il méritera de goûter aux délices de l'accomplissement des mitsvot

(Hélev Aarets chap 8 - loi 6 page 514)

Eloigne toi du mensonge



Quand nous examinons l'histoire des explorateurs, il semble que le problème principal provenait du fait que ces hommes ne se souciaient pas de la justesse de leurs paroles et n'ont donc pas eu de mal à parler faussement de la terre. Sur chaque chose qu'ils ont vu en terre d'Israël, ils ont donné une interprétation déformée et fautive, car ils n'avaient pas extirpé d'eux le défaut du mensonge.

Nos sages rapportent (Sota 45:1) que pendant que les espions marchaient dans le pays ils voyaient qu'à tout moment beaucoup de personnes mouraient et les païens étaient occupés toute la journée à enterrer les morts. La vérité est qu'Akadoch Barouh Ouh avait délibérément apporté une épidémie sur les païens afin qu'ils soient occupés à enterrer leurs morts et ne prêtent pas attention aux explorateurs marchant dans leur pays. Mais comme mentionné ci-dessus, les explorateurs ont donné une interprétation déformée et en ont conclu que la terre d'Israël était «la terre qui dévore ses habitants» (Bamidbar 13:32). Par rapport aux fruits de la Terre d'Israël, qui étaient si gros que huit espions ont dû porter ensemble une grappe de raisins et qu'un homme a porté une seule figue et un autre une seule grenade. La vérité est que cela révélait l'immense bénédiction donnée par le Créateur dans sa terre, mais les explorateurs ont également donné une interprétation déformée, disant : «Tout comme les fruits de

la terre sont grands et étranges, de même les gens qui vivent sur la terre sont grands et étranges». Et puisque les explorateurs n'ont pas eu peur de faire sortir de leurs bouches des paroles erronées, immédiatement leur lien avec Akadoch Barouh Ouh a été rompu, car la vertu d'Hachem est la vérité comme il est écrit : «Hachem, Dieu, est vérité» (Jérémie 10:10) et le sceau du Créateur est «vérité» (Chabbat 55:1), donc seuls ceux qui veillent à ne pas prononcer une seule parole mensongère arrivent à être reliés à Hachem. Mais ceux qui sont habitués à faire de fausses déclarations s'éloignent immédiatement du Créateur.

Il est écrit : «Et des paroles mensongères tu t'éloigneras» (Chémot 23:7). Rabbi Zoucha d'Anipoli Zatsal explique qu'à cause d'une seule parole mensongère, l'homme s'éloigne complètement d'Hachem et dans le monde futur, il ne pourra certainement pas se tenir devant Hachem, comme il est écrit : «Celui qui dit des mensonges ne se maintiendra pas devant mes yeux» (Téhilim 101:7). Rabbi Nahman de Bréslev a écrit dans le Livre des vertus (Vérité lettre 21) : «Il vaut mieux pour un homme de mourir que d'être un menteur aux yeux des êtres humains». Lorsqu'Akadoch Barouh Ouh a voulu créer le monde, il a institué quelque chose de très fort et de solide sur quoi pourrait se tenir le monde entier et a choisi la vertu de la vérité. Cela est sous-entendu par Hachem Itbarah dans le premier verset de la création du monde :

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



«בראשית ברא אלקים» (Béréchit 1.1), dont les dernières lettres forment le mot "vérité" (אמת), et la création a été terminée avec le verset: «ברא אלקים לעשות» (Béréchit 2.3) dont les dernières lettres forment aussi le mot "vérité", tout cela afin de nous enseigner que toute la création tient sur l'étendue de la vérité.

Par conséquent, la vérité doit être le fer de lance de chacun d'entre nous, et cela commence dans notre propre maison: Avant tout, il doit y avoir un certain degré de vérité entre le mari et sa femme. Chaque mari et chaque femme doit être honnête l'un avec l'autre, et prendre chaque étape de la vie par consentement mutuel et personne ne doit rien cacher à son partenaire. Tant que le mari et la femme se comportent de cette manière, leur couple sera beau, leur relation s'épanouira et prospérera pendant des années dans la bonté et l'agrément jusqu'à la vieillesse. Mais lorsque le couple commence à se cacher des choses et à faire des actes surnois, avec le temps, leur amour s'estompera jusqu'à ce qu'il soit complètement perdu. A partir de là, le chemin entraînant la division de la maison sera très court. Les parents doivent aussi inculquer la vérité à leurs précieux enfants et les habituer à ne pas prononcer un seul mensonge, ainsi ils auront le privilège d'être véritablement reliés à Hachem.

Parfois un homme est tenu de déclarer ses données personnelles et ses revenus mensuels aux autorités et ainsi de suite, et il sait que s'il ment un peu et donne des détails incorrects ou émet des bulletins de paie falsifiés, il peut gagner un allègement fiscal. Il faut savoir que ce n'est que le conseil du mauvais penchant qui veut l'éloigner du Créateur en le faisant mentir et donc il ne l'écouterà pas mais ne rapportera que de vrais détails même si par conséquent il doit payer beaucoup plus d'argent. Ainsi il pourra rester proche d'Hachem. Il faut aussi être honnête dans les négociations: Il faut se rappeler que le jour du jugement, la première question qui sera posée à l'homme au ciel est: «As-tu été honnête en affaires?» (Voir Chabbat 31.1), donc il faudra toujours faire les négociations avec vérité et intégrité. Et si on doit vendre quelque chose, on ne cachera pas les défauts à l'acheteur, on n'exagérera pas le prix des marchandises par rapport à leur réelle valeur. Et l'acheteur n'implorera pas le vendeur et ne le poussera pas jusqu'à ce qu'il lui donne une remise excessive sur le prix des marchandises, car tout comme le vendeur n'est pas autorisé à tromper

l'acheteur, il est interdit à l'acheteur de profiter du vendeur.



Et même si l'homme voit d'autres personnes mentir et tricher dans les négociations et que grâce à cela, elles semblent gagner plus et devenir très riches, il ne les admirera pas du tout, parce qu'il sait qu'en se conduisant ainsi, elles perdent leur connection avec Hachem Itbarah. De plus il n'y a pas de bénédiction dans tout cet argent gagné en mentant et en trompant, et ces personnes finissent par

le perdre et subissent toutes sortes de problèmes sévères et amers, ou même perdrent la vie, comme il est écrit: «Celui qui acquiert la richesse d'une manière inique, au beau milieu de ses jours, il devra l'abandonner et sa fin sera pitoyable» (Jérémie 17.11), qu'Hachem nous en préserve. Et tout celui qui fait des affaires, et qui s'abstient de paroles mensongères, verra qu'Hachem le fera accompagner d'anges pour l'aider à identifier le trompeur et être sauvé de lui, ainsi que pour s'éloigner de toute transaction douteuse et ce faisant, il ne subira jamais de pertes.

Dans les chidouhimes aussi: quiconque suit les conseils des marieurs, ou même des rabbins, qui lui disent de cacher dans la rencontre certaines malformations et certains défauts jusqu'à ce qu'un lien fort soit établi entre eux ou jusqu'à après le mariage, il pêche devant Hachem et s'éloigne complètement de lui. A la fin, lorsque l'autre partie découvrira la vérité elle lui fera payer cher son mensonge par l'effondrement de sa maison sous ses yeux. La bonne façon est d'adhérer à la vérité et de révéler dans le chidouh tous ses défauts de la manière la plus évidente et accepter la décision de l'autre, qui peut être l'annulation du chidouh.

"C'est sur la vérité que repose toute la création du monde"

Rabbénou Yoram Zatsal disait: «Au fil des ans, j'ai rencontré beaucoup de gens de tous les horizons: des rabbins, des kabbalistes, des

hommes d'affaires, des militaires, des hauts responsables du gouvernement et des simples citoyens. J'ai vu clairement que tous ceux dont le chemin était "d'arrondir les angles", de faire disparaître des choses, de mentir et de tromper, même si au début le succès illuminait leur visage, en fin de compte, ils ont fini par tout perdre. Par contre, pour tous ceux qui ont toujours été droits et honnêtes, même s'ils étaient loin d'observer la Torah et les mitsvot, Akadoch Barouh Ouh était avec eux et a géré leur chemin de la manière la plus miraculeuse. Et chaque fois que j'identifiais ce genre de bonnes personnes, je m'en rapprochais immédiatement et avec elles je réussissais aussi».

Citation Hassidique



"Voilà qu'un roi régnera pour la justice et que des princes gouverneront pour le droit. Ils seront tous comme un asile contre le vent et un refuge contre l'orage, comme des cours d'eau dans des lieux désertiques, comme l'ombre d'un rocher puissant sur un sol corrompu."

Ceux qui voient n'auront plus les yeux troubles, ceux qui entendent entendront avec attention. L'intelligence des ignorants apprendra à connaître et la langue des bègues parlera avec facilité et clarté. L'homme pervers ne sera plus désigné comme noble et l'hypocrite ne passera plus pour généreux."

”כִּי קָדוֹב אֱלֹהֵי תַדְבָּר מֵאֵד בְּכֵף וּבִלְבָבָהּ לַעֲשֵׂתָהּ”



Connaître la Hassidout



La crainte et la honte préservent de la faute

Le monde entier est rempli de la lumière divine. La grandeur divine habille chaque élément de la création et est adaptée à la qualité spéciale de chaque création. Elle englobe tous les mondes d'une lumière et d'une vitalité divine qui ne peut pas être contenue dans les mondes, mais agit indirectement, c'est-à-dire que la lumière divine nous entoure, tourne autour de nous, nous remplit et nous protège d'en haut.

Le saint Arizal rapporte (concernant la porte des intentions requises pour les bénédictions du matin sur l'intention de "qui habille les dévêtus"), que chaque membre du peuple d'Israël doit posséder, à la fois la lumière intérieure et la lumière globale enveloppante. La lumière interne vient de l'investissement dans l'étude de la Torah et la lumière qui englobe vient de la pratique des mitsvot. Ainsi, les mitsvot entourent l'homme et le protègent comme il est écrit : «Un ange d'Hachem se tient près de ceux qui le craignent, et les préserve du danger» (téhilimes 34.8), comme le camp de l'armée, qui entoure le peuple. Chaque corps est à l'endroit où il doit être et chaque soldat connaît exactement son travail.

Un homme qui observe la mitsva de mézouza, verra toute sa maison entourée de la lumière d'Hachem, un homme enveloppé dans son talith est totalement entouré de sainteté, comme l'acte qui est apporté dans guémara (Ménahote 44a) sur cet homme qui a été sauvé de la faute de la débauche grâce à ses tsitsites. Cette même femme avec qui il a failli pécher est venue à la maison d'étude et a dit qu'il y avait ici un sage et qu'elle venait témoigner qu'il était venu à elle mais ne l'avait pas touchée du tout et que cela lui avait plu. Elle a dit ensuite : «Je connais beaucoup de gens, mais aucun d'entre eux ne me convient, cet étudiant me semble être un juste. Le fait qu'il se soit enfui de devant moi montre que c'est un saint». Ils l'ont convertie et ont arrangé un mariage entre eux. Donc la même réalité

qui lui avait été proposée dans l'interdiction lui a été offerte dans la permission et c'est la mitsva des tsitsites qui l'a protégé. Un homme qui place les téfilines sur sa tête,



a tout son esprit entouré et préservé de toutes sortes de mauvaises pensées et même de toutes sortes de réflexions absurdes. Celui qui place les téfilines sur son bras, reçoit une très grande pureté dans son cœur, et c'est ainsi avec le reste des mitsvot. En Sa présence, chaque chose n'est rien : toute la création, tous les milliards d'individus qui vivent dans le monde, les machines, les usines, etc., rien de tout cela n'a d'importance devant Hachem Itbarah c'est-à-dire que le point de départ de l'homme, est de savoir que tout est nul et non avenu devant la grandeur d'Hachem et à partir de là commencera le service divin.

Il est possible d'apprendre de cet enseignement qu'il n'est pas nécessaire de prêter attention aux différents sondages, et personne ne doit être admiré, ni ce candidat ni un autre postulant, mais il faut se rappeler que le monde entier est contenu dans Akadoch Barouh Ouh «comme les brindilles qui tourbillonnent dans l'air» (Ochéa 13.3), comme les dépôts de tous les êtres qui sont entre les mains d'hachem Itbarah. Par sa volonté il prend et par sa volonté il donne, il n'existe pas l'idée que le peuple puisse décider, car pour Akadoch Barouh Ouh, il n'y a aucun conseiller ou ministre pour lui dire ce qu'il

doit faire et il n'y a personne pour lui dire comment il doit se comporter.

Quand un homme possède à la fois une lumière globale et une lumière intérieure, il méritera de comprendre ce qu'est la crainte du ciel. En observant et en plongeant dans la grandeur du Créateur, il découvrira comment toutes les créatures sont complètement insignifiantes par rapport au créateur. Naïtra et s'éveillera en lui, une vertu de crainte impressionnante dans son esprit et dans sa pensée mêlée de honte face au divin. La crainte viendra de l'intériorité, mais la honte est une chose extérieure qui se lit

sur le visage. Lorsque la crainte est réelle, elle se combine avec la honte, il est rapporté à ce sujet dans le Tikouné Azohar que les lettres du mots Béréchit, sont les lettres du mots crainte (יִרָא) et honte (בִּשְׁת). C'est une situation où l'homme a honte devant Hachem. Si un homme fait un péché et que d'autres le voient, sa honte sera très grande parce que, pour lui, les gens sont plus importants qu'Akadoch Barouh Ouh. Mais quand il sait qu'il n'est rien, il ressentira une grande honte de fauter devant Hachem. Il est raconté que lorsque l'Admour Azaken voulait écrire le mot "Atsiloute" (plan de l'émanation divine), il n'arrivait jamais à terminer le mot, il l'écrivait à moitié et s'arrêtait car il avait honte d'écrire ce mot là.

Le Saint Chlah Zatsal explique que la définition de la crainte d'Hachem intérieure est que si vous craignez Hachem dans votre intimité (comme se lever modestement du lit, et se comporter de manière pudique) comme si vous étiez devant Moché Rabbénou et les soixante dix anciens, c'est un signe que vous avez atteint la crainte intérieure, et si non vous devez travailler sur vous-même pour l'atteindre. Il est préférable d'y travailler ici dans ce monde, car ce qui est réalisé ici dans ce monde apporte une réussite plus rapide pour accéder au royaume d'Hachem.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya- Chapitre 3
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:40	23:04
Lyon	21:16	22:34
Marseille	21:04	22:17
Nice	20:58	22:12
Miami	19:57	20:55
Montréal	20:29	21:46
Jérusalem	19:32	20:22
Ashdod	19:29	20:32
Netanya	19:28	20:33
Tel Aviv-Jaffa	19:29	20:19

Hiloulotes:

21 Sivan: Rabbi Réphaël Haïm Néhémiassé
 22 Sivan: Rabbi Eliaou Béhor Hazan
 23 Sivan: Rabbi Yéoudah Assaade
 24 Sivan: Rabbi Avraham Salam
 25 Sivan: Rabbi Ichmaël Cohen Gadol
 26 Sivan: Rabbi Yonathan Ben Ouziel
 27 Sivan: Rabbi Hanina Ben Têradion

NOUVEAU:

Chaque jour reçois
 quelques minutes de Torah
 directement sur ton smartphone

בס"ד



Envoi un WhatsApp au :
054.943.93.94

Histoire de Tsadikimes

En 1696 est né au Maroc, Rabbi Haïm Ben Attar, plus communément appelé le Or Ahaïm Akadoch. Encore jeune, il devint célèbre en tant que grand érudit et kabbaliste talmudique. En 1741, le Or Ahaïm monta en Israël avec trois de ses élèves et s'installa à Ako. L'année d'après il quitta Ako pour Jérusalem où il fonda deux yéchivotes. Moins d'un an après, âgé de 47 ans, le Or Ahaïm Akadoch rendit son âme pure au créateur.

A l'époque où le Or Ahaïm Akadoch vivait au Maroc, un juif qui vivait à Rabat avait été obligé de quitter sa maison et sa famille suite à un revers de fortune. Cet homme autrefois très fortuné, avait décidé de passer de ville en ville, pour trouver de quoi subvenir aux besoins de sa grande famille. Malgré de nombreuses difficultés, il gardait une émoune en Hachem à toute épreuve. Finalement, après plusieurs échecs, il réussit à faire une certaine affaire qui lui rapporta une importante somme d'argent. Le cœur léger, il avait maintenant de quoi revenir chez lui et se refaire une santé financière.

Sur le trajet du retour, il passa par la ville de Salé, qui se trouve non loin de Rabat. C'était vendredi et le temps filait à une allure vertigineuse. Incertain d'arriver chez lui avant l'entrée de chabbat, il décida de passer chabbat dans la ville de Salé. Il connaissait dans cette ville, un ami d'enfance qui à son avis se ferait une joie de l'avoir pour invité pour le saint jour de chabbat. Dès qu'il arriva chez son ami, ce dernier l'invita à passer chabbat avec lui. Avant l'entrée du chabbat et avant de se rendre à la synagogue, il confia sa bourse contenant tout son argent amassé durement à son camarade pour qu'il le mette en sécurité pendant le saint chabbat. Samedi soir après la avdala, impatient de retrouver au plus vite sa famille, il remercia son hôte et lui demanda de lui rendre son argent. Son ami le regarda perplexe et lui dit : «De quoi parles-tu ? Tu ne m'as rien donné avant chabbat !»

Sous le choc l'invité faillit défaillir en entendant les propos de son hôte. Ayant repris ses esprits, il tâcha d'expliquer comment il avait durement réussi à remonter la pente et qu'il ne pourrait pas rentrer chez lui sans son pécule durement acquis. En entendant cela, son ami lui dit indigné : «Comment oses-tu m'incriminer ? Je t'ai invité chez moi tout chabbat, je t'ai donné à manger, à boire, un endroit propre pour dormir et maintenant tu m'accuses de t'avoir volé

ton argent ! Comment peux-tu faire preuve d'autant d'ingratitude ?»



L'homme comprit rapidement que son pseudo ami ne lui rendrait jamais son argent de sa propre volonté. Il décida donc d'aller sur le champ faire une réclamation au tribunal rabbinique de la ville. À cette époque, le grand rav de Salé n'était autre que le géant, Rabbi Haïm Ben Attar. Les deux hommes se rendirent chez le rav et lui expliquèrent la situation. Rabbi Haïm écouta attentivement les deux hommes. Se tournant vers le maître de maison il lui

dit : «Cet homme sollicite la bourse qu'il t'a confié avant Chabbat. Qu'as-tu à répondre ?» «Il ne m'a absolument rien confié c'est purement et simplement un mensonge».

Rabbi Haïm se tourna vers l'invité et lui demanda «Dis moi mon cher, est-ce qu'un témoin était présent au moment où tu lui as confié ton argent ?» L'homme devint tout rouge et ne sachant pas où le rav voulait en venir répondit : «Non Rabbi, il n'y avait pas aucun témoin. Avant l'entrée de chabbat nous étions assis sous un arbre et c'est là-bas que je lui ai donné ma bourse pour qu'il la mette en sécurité jusqu'à la fin de chabbat». Le Or Ahaïm Akadoch s'écria : «Formidable ! Sous un arbre ! Vas de ce pas à l'endroit où se trouve cet arbre et dis-lui que je le convoque pour témoigner de tes dires». L'homme fut totalement déstabilisé par la demande du rav, mais connaissant le pouvoir de Rabbi Haïm, il se leva et sortit de la maison, sans montrer un quelconque scepticisme aux paroles du saint. Après quelques minutes, Rabbi Haïm s'exclama : «Il doit certainement avoir déjà atteint l'arbre». Le deuxième homme resté avec le rav lui dit alors qu'il ne l'avait certainement pas atteint puisque cet arbre était très loin. Rabbi Haïm lui lança un regard perçant et en lui disant : «Restitue immédiatement sa bourse à ton hôte». Voyant la surprise sur le visage de l'homme, Rabbi Haïm ajouta : «Mécréant, si tu n'as pas reçu d'argent sous cet arbre, comment sais-tu où il se trouve ?»

L'homme blêmit en entendant les paroles du rav. Sans dire un mot, il rentra chez lui et rendit rapidement l'argent qu'il avait reçu. Après être arrivé finalement chez lui, l'homme intègre plaça son pécule dans des investissements qui lui rapportèrent beaucoup d'argent et il redevint riche comme avant.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous :

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméïr Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons



hameir laarets



054-943-9394



Un moment de lumière

BNEI SHIMSHON

בְּנֵי שִׁמְשׁוֹן

BNEI SHIMSHON CHELAH LEHA

Pour recevoir gratuitement ce feuillet chaque semaine, s'inscrire sur : bneishimshon@gmail.com

Le Zera Shimshon, Rabbi Shimshon 'Haim Ben Rav Na'hman Michael vécut il y a plus de 250 ans en Italie (ville de Modène).

Le Zera Shimshon est l'un de ses deux sfarim les plus connus, il s'agit d'un commentaire sur la Torah.

Le Zera Shimshon eut un fils. Ce dernier décéda laissant le Rav Shimshon 'Haim sans descendance. Dans l'introduction de son livre, le ZERA SHIMSHON promet à celui qui étudiera ses écrits beaucoup de réussite aussi bien matérielle (notamment une belle descendance) que spirituelle.

LA MESURE DANS LA MEILLEURE DES QUALITES

La parasha de la semaine débute par l'évocation du récit des explorateurs :

Moshé envoie 12 espions pour explorer la Terre d'Israël que le peuple est sur le point de conquérir. Aussi, dix de ces espions vont médirent sur la terre en Israël en évoquant le fait que le pays est habité par des géants et des guerriers "invincibles". Seuls Caleb et Yéhoua maintiennent que la terre peut être conquise comme Hashem l'a promis.

Après avoir cité la liste des explorateurs, le texte nous indique :

אלה שמות האנשים אשר שלח משה לתור את הארץ ויקרא משה להרשע בן נון יהושע.

Tels sont les noms des hommes que Moïse envoya explorer la contrée. Moshé appela Hoché'a fils de Noun Yéhoshoua

Rashi de préciser :

Il a prié pour lui : « Veuille Hachem te sauver (qa yochi'akha) du complot des explorateurs ! » (Sota 34b)

Nous constatons que Moshé rajouta un Youd au nom de Josué : Hoshéa devint Yéhoshoua

Rashi de préciser, selon le talmud de Sotta, qu'à travers ce rajout, Moshé pria Hashem d'aider son élève (Yéhoshoua) dans sa mission.

QUESTIONS

Le Zera Shimshon pose plusieurs questions :

Pourquoi Moshé n'a pas également voulu chercher à protéger les autres explorateurs, au même titre que Josué ? Si la raison est liée au fait que dès le départ, Moshé vit que l'intention était mauvaise, Pourquoi Moshé n'a pas béni également Caleb ? Ce dernier n'a pas participé à la faute et a démontré de façon rétroactive que ses intentions étaient bonnes

Autre question : Pourquoi avoir spécifiquement rajouté la lettre "Youd" au prénom de Josué (Hoshéa en Hébreu) ?

REPONSES

Le Zera Shimshon explique que la valeur numérique (chiffre 15) du mot "orgueil" (גאווה) à la même valeur numérique que le nom de Dieu "qa", en hébreu יה

Le Zera Shimshon nous explique qu'Hashem ne peut résider là où se trouve l'orgueil. A ce titre, le Talmud nous enseigne que les explorateurs disposaient en eux de l'orgueil. Et c'était là le cœur de leur problématique. En rentrant en Eretz Israel, ils avaient peur de perdre de leur "aura", leur "grandeur", acquise en dehors d'Israel. D'ailleurs, à plusieurs moments, le verset évoque le fait de « monter » :

וַיִּשְׁלַח אֹתָם מֹשֶׁה לְתוֹר אֶת אֶרֶץ כְּנָעַן וַיֹּאמֶר אֲלֵהֶם עֲלוּ זֶה בְּנִגְבַּ וְעֲלִיתֶם אֶת הַהָר

Moïse leur donna donc mission d'explorer le pays de Canaan, en leur disant: **Montez** de ce côté, vers le sud, et gravissez la montagne

וַיַּעֲלוּ וַיְתִירוּ אֶת הָאָרֶץ מִמִּדְבָּר צֵן עַד רְחֹב לְבָא חֶמֶת

Et ils **montèrent** et explorèrent le pays, depuis le désert de Cîn jusqu'à Rehob, vers Hémath.

Ce n'est pour rien que nous évoquons la ALYA (dans le cadre des projets d'immigration vers Israël). La terre d'Israël a naturellement le potentiel d'élever spirituellement la personne qui y réside. Malgré leurs mauvaises intentions, la terre d'Israel avait le potentiel de les « élever » de façon extraordinaire.

Pour revenir à Josué, ce dernier ressemblait à son maître Moshé et porté en lui la vertu de "la modestie". A ce titre, en rajoutant seulement un "Youd" au nom de Josué (הוֹשֶׁעַ), le nouveau nom de Josué comporte de facto le nom d'Hashem (qa) qui a pour valeur numérique 15: (יָהּ וְשֶׁעַ) הוֹשֶׁעַ

Un homme qui possède en lui la "modestie", a le mérite d'être béni et protégé. A l'inverse, Hashem déteste l'orgueil (comme nous l'évoquons chaque jour dans le « Ashré »: *Il (Hashem) rabaisse les orgueilleux jusqu'à terre et élève les hommes modestes jusqu'au ciel* »

Le Or Ahaim précise que le chiffre 10 ("youd") a été spécifiquement rajouté à Josué pour à juste titre le protéger des 10 autres explorateurs, représentés par le chiffre « Youd » qui a pour valeur numérique le chiffre 10.

Le Zera Shimshon rapporte une autre réponse dans la continuité de sa réponse liant Josué à sa qualité de modestie. Il s'appuie sur une traduction de Yonathan ben Ouziel sur le verset: וַיִּקְרָא מֹשֶׁה לְהוֹשֶׁעַ בֶּן נֹון יְהוֹשֻׁעַ

Yonathan Ben Ouziel traduit de la façon suivante le verset de notre parasha qui évoque le changement de nom de Josué: **"Moshé vit la modestie de Josué, il l'appela alors Yéhoshoua"**

וְכִדִּי חֶמָא מֹשֶׁה עֲנוּתוֹתָיִךְ קָרָא מֹשֶׁה לְהוֹשֶׁעַ בֶּן נֹון יְהוֹשֻׁעַ : יֵז וְשֶׁדֶר יִתְהוֹן מֹשֶׁה לְאֵלֵלָא יֵת

Le Zera Shimshon explique que Josué ressemblait de façon parfaite à son maître Moshé. Il disposait à ce titre des mêmes qualités que lui. Et principalement, la qualité de la modestie.

Le Zera Shimshon explique qu'en voyant la qualité de "modestie" de son élève, Moshé prit peur pour Josué. Il se dit **"Sa modestie le poussera certainement à s'effacer devant les autres, il risque de se faire 'écraser' et il ne saura s'affirmer vis à vis d'eux"**

Pour illustrer cette explication, rapportons un éclairage apporté dans une Michna des Pirké Avot (chap.5) :

Yéhouda Ben Téma dit : **« Sois effronté comme la panthère, agile comme l'aigle, rapide comme le cerf, et fort comme le lion, afin d'accomplir la Volonté de Ton Père Céleste. »** Dans la même Mishna, Yéhouda Ben Téma conclut par **« L'effronté ira au guéhinam (l'enfer) et la personne timide (modeste et délicate) ira au gan eden »**

Comment Yéhouda ben Téma peut évoquer l'effronterie à la fois comme une qualité et un défaut ?

En fait, le terme qui désigne une "vertu" en hébreu est le mot "MIDA", qui veut dire "Mesure". Toutes les qualités ressemblent à un "doseur". Les meilleures qualités nécessitent, selon les situations d'être régulées et graduées. L'effronterie peut être une perçue comme une qualité dans certaines situations. A ce titre, A titre d'exemple, Pin'has se démarqua, quand il défendit l'honneur d'Hashem en tuant Zimri (prince de la tribu de shimon) et sauva ainsi l'ensemble du peuple juif.

Aussi, Moshé décida précisément d'aider Josué son élève, car il avait peur que sa qualité de "modestie" et d'effacement, ne le pousse à se rallier aux explorateurs. Il partait en quelque sorte, dès le départ, avec un « handicap ». L'épreuve n'était donc pas équitable pour tous, il devint alors évident pour Moshé « d'ajuster » la qualité de « modestie » de son élève.

LEILOUY NISHMAT HAIM BEN SIMHA, SOLIKA BAT RAHMA, Yael BAT SARAH, @TIFERET MOCHE ROMAINVILLE